PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT VENDREDI 18 OCTOBRE 2019 A VERCEL

134 clubs sont présents ou représentés (soit 72 %) et totalisent un nombre de 1190 voix, soit 81 % du total des voix.

- Membres du Comité de Direction présents :
ROLET DANIEL - AUBRY JEAN-JACQUES – BONTEMPS DIDIER - BROGLIN MICHEL - CRETENET JEAN-PIERRE - DUBAIL CHRISTIAN- ESPITALIER LILIANE – FERRAND GERARD - GERALDES RAPHAEL - GIRARDET CHRISTOPHE - GUERRA BORGES MICHELLE - JOURNOT RENE - JULLIARD NELLY - MAILLARD DANIEL - MARCHETTI PASCAL - MUTTI YVES - PASCAL HUBERT - PERROT ANDRE – ROBELIN JEAN-MARIE - SAULCY JEAN-LOUIS - SCHNOEBELEN ANDRE - SURDOL PHILIPPE.

***- Personnalités présentes* :**
M. GROSPERRIN Albert, Maire de Vercel, Mme LOMBARD Colette, Maire-adjointe commune de Valdahon , M. FONTENIAUD Daniel, Président Ligue Bourgogne Franche-Comté, M. ROLET Daniel Président District Doubs Territoire de Belfort, M. SCHNOEBELEN André, Président délégué District Doubs Territoire de Belfort, M. LEVACHER Philippe, vice-Président du club de Valdahon Vercel.

- Clubs non représentés :
AMAGNEY MARCH. 8 - APPENANS MANCEN. 3 - AUDINCOURT FORGES 7 - AUDINCOURT PORTUGAIS 4 – BART 18 - BEAULIEU MANDEURE 4 - BELFORT ASFC 8 - BELFORT CHEMINOTS 2 - BELF.COMMERCANTS 1 - BELFORT FONTAINE GLS 90. 4 -BELFORT PORTUGAIS 1 - BELFORT LION FUTSAL 1 - BELFORT.P.T.T. 3 - BELFORT SPORTING FUTSAL 1 - BELFORT SUD 19 - BELF.AS DE TREFFLE FUTSAL 1 - BESANCON ACADEMIE FUTSAL 5 - BESANCON BALZAC FC 2 - BANQUE POPULAIRE FRANCHE COMTE BES. 1 - BESANC.MONTRAPON 2 – BESANCON PLANOISE CHATEAUFARINE 8 - BESANCON PLANOISE FC 1 - BESANCON PLANOISE SC. 1 - BETHONCOURT FC. 5 – BEURE 6 - CHAUX 90. 1 – CHEVREMONT 8 – DELLE 14 – DOUBS 13 - DOUBS SUD 12 - EVETTE SALBERT 3 - EXINCOURT TAILLEC. 10 - GRAND CHARMONT 7 - HAUT LISON 3 - L'ARLIER 6 - LA ROCHETTE 6 - LONGEVELLE S/DOUBS 5 - MESLIERES GLAY DANNEMARIE 2 - MONTBELIARD ASC 11 - MONTBELIARD OLYMPIQUE 1 - MONTBELIARD US 4 – MONTECHEROUX 2 – MONTENOIS 5 - OFFEMONTS SC. 1 – ONANS 1 - PONTARLIER CA 26 - RECHESY FOOT 3 - ROCHE LES BLAMONT 4 – SERMAMAGNY 4 - SUARCE LEPUIX VETERANS.1 - VALDOIE.10 – VAUCLUSOTTE 1 – VESCEMONT 2

- Clubs présents ou représentés :
ABBEVILLERS VAND 6 - AIGREMONT MONTOILLE 9 –ALLENJOIE 7 – AMANCEY BOLANDOZ CHANTRANS 9 - AMATHAY LONGEVILLE 3 –ARBOUANS 5 – ARCEY 12 - AUDINCOURT AS. 16 - AUTECHAUX ROIDE 5 - AUXON DESSOUS 10 - AVANNE AVENEY 12 – AVOUDREY 8 - BAUMES LES DAMES 16 – BAVANS 5 – BAVILLERS 16 – BEAUCOURT 5 - BELFORT ASM. 24 - BELFORT SR FUTSAL 1 - BELLEHERBE SANCEY 12 - BERCHE DAMPIERRE 2 – BESANCON CLEMENCEAU 15 – BESANCON ESPERANCE FOOT 2 – BESANCON FOOT 29 – BESANCON MAHORAISE 3 – BESANCON ORCHAMPS PALENTE 9 –BESANCON ORCHAMPS OP. 5 – BESANCON PRES DE VAUX 8 - BESANCON RACING 21 -BESANC.SPORTING FUTSAL 6 - BESANCON VELOTTE 8 - BESSONCOURT ROPPE LARIVIERE 11 – BOURGUIGNON RC 4 – BOUROGNE 4 - BRETONVILLERS CHARMOILLE 2 – CHAFFOIS 4 – CHARQUEMONT 9 - CHATEAU DE JOUX 10 – CHATENOIS LES FORGES 12 - CHATILLON DECEVEY 7 - CHAUX DE GILLEY 7 - CLERVAL ANTEUIL 7 - COLOMBIER FONTAINE 6 - COURCELLES LES MONTBELIARD 11 -

COURTEFONTAINE LES PLAINS 6 - DAMBELIN 3 - DAMPIERRE FOOT. 9 - DANJOUTIN ANDELNANS MEROUX 17 – DANNEMARIE 8 - DRUGEON SPORTS 8 - EMAGNY PIN 6 – ESSERT 10 - ETALANS VERNIERFONTAINE 9 – ETUPES 6 - FEULE SOLEMONT 2 – FONTAIN 4 – FRAMBOUHANS 7 – FRASNE 9 – FROIDEFONTAINE 1 - GIRO LEPUIX 11 - GOUX LES DAMBELIN 3 - GRAND BESANCON FC. 18 – GRANDMONT 6 – GRANDVILLARS 18 - GUYANS VENNES 8 – HERIMONCOURT 11 - HOPITAL DU GROSBOIS 2 - L'ISLE SUR LE DOUBS 14 - LA BARECHE 6 - LAC REMORAY VAUX 13 - LAVERON US 6 - LE CHATELEU 7 - LE RUSSEY 10 - LES ECORCES 10 - LES FINS 13 - LES FONGES 91. 9 - LES FONTENELLES 4 - LES SAPINS 9 – LEVIER 12 - LIEVREMONT ARCON 9 – LOUGRES 1 - MASSIF HAUT DOUBS 11 – MATHAY 8 - MEZIRE FESCHES 11 - MONT D'USIERS 9 - MONTBELIARD ASCAP.1 - MONTBELIARD PMA FUTSAL 2 - MONTBELIARD SC.4 - MONTFAUCON MORRE GENNES 16 - MONTREUX CHATEAU 6 - MONTS DE VILLERS 8 - MORTEAU MONTLEBON 19 –MOUTHE 8 - MYON-CHAY INTER. 4 – NAISEY 6 - NOEL CERNEUX 5 - NOMMAY VIEUX CHARMONT 11 - NORD TERRITOIRE 9 - OFFEMONT A.S. 11 - ORCHAMPS VAL VENNES 11 – ORNANS 15 – PASSAVANT 8 - PAYS MAICHOIS 13 - PIERREFONT.LAVIRON 8 - PLAIMBOIS DU MIROIR 4 - PONT DE ROIDE VERMONDANS 17 - PONTARLIER TRAVAIL TURCS 8 - POUILLEY LES VIGNES 10 - PREMIER PLATEAU 12 - PRESENTEVILLERS SAINTE MARIE 6 - QUATRE MONTS 10 - ROCHE NOVILLARS 12 – ROUGEGOUTTE 11 - ROUGEMONT CONCORDE 7 - SAINT HIPPOLYTE 7 - SAINTE SUZANNE 2 - SAINT-VIT 23 - SAONE MAMIROLLE 11 - SAUGETTE ENTRE ROCHE 14 – SELONCOURT 12 - FC SOCHAUX MONTBELIARD 16 - US SOCHAUX 15 –THISE CHALEZEULE 8 - TREVILLERS THIEBOUHANS 8 - VAL DE LOUE 11 - VALDAHON VERCEL 18 – VALENTIGNEY AS. 12 - VALENTIGNEY FEMI NINES 4 - VALENTIGNEY SOUS ROCHES 11 – VAUFREY 2 - VILLARS DAMPJOUX 6 - VILLARS SS ECOT SAINT MAUR COLOMB. 8 - VILLERS LE LAC 11 – VOUJEAUCOURT 13.

➢ **Albert Grosperrin, Maire de Vercel.**

Cher président de la Ligue, Cher Président du District, Monsieur le Président délégué du district, je salue Madame Lombard, maire adjointe de Valdahon et permettez-moi aussi de saluer votre trésorière qui est également vice-présidente du club de Valdahon Vercel.

Mesdames, Messieurs, c'est avec grand plaisir que je vous accueille à Vercel et en tant que président de la communauté de commune des portes du Haut-Doubs, je vous accueille aussi sur le territoire des portes du Haut-Doubs qui a la chance aujourd'hui de bénéficier d'un club qui est en National 3.
J'ai fait partie des vôtres, le district n'existait encore pas, j'ai été 15 ans président du club de Vercel et quand la fusion a eu lieu, l'ensemble des dirigeants disaient notre objectif c'est CFA.
Moi je disais, quand on est déjà en DH, c'était pas mal, nous étions dans les 12 équipes régionales, alors je disais qu'il fallait être en DH ou en Ligue 1. Mais l'objectif a continué et nous avons eu la chance d'avoir un club qui se structure bien, un bon entraineur avec une équipe encadrante, des dirigeants qui sont très volontaires et aujourd'hui nous sommes en N3.
Nous avons quelques difficultés au niveau des installations mais je pense que ça va très vite se régler.

Vercel est un bourg relais, un bourg centre de 1650 habitants qui a une vie dynamique et économique assez forte, objectivement parlant, et les enfants à Vercel, peuvent aller en classe de la maternelle à la 3ème grâce à un collège et ont à leur disposition un certain nombre d'associations.
En particulier, puisqu'on est dans le football, le collège de Valdahon et le collège de Vercel ont mis en place depuis une vingtaine d'année, une classe foot qui fonctionne jusqu'à présent très bien avec le club de Valdahon Vercel.

Je suis très heureux de me retrouver dans la famille du football, je connais un peu toutes les difficultés, les abnégations, les heures à passer à l'encadrement et je vous en félicite parce que l'on voit peut-être les clubs comme des vedettes mais sans vous, sans nous, y aurait-il du football au niveau national.
Nous avons eu la chance d'avoir une équipe de France championne du monde mais je regrette quand même un petit peu que nous n'avons pas eu suffisamment de subside qui sont revenus jusqu'aux clubs de base.

Je dis très souvent, n'oublions pas quand on est président de district, président de ligue, président de fédération française de football, qu'on a d'abord été président de clubs et pensons aux clubs de base.
Bonne soirée à tous, je suis obligé de vous laisser car j'ai une autre réunion, ma fonction l'oblige mais soyez les bienvenus à Vercel.

➢ **Philippe Levacher, vice-Président du club de Valdahon Vercel.**

Bonsoir à tous, bonsoir au président de la ligue, au président du district, aux élus, aux élus locaux, chère Colette, cher Albert, aux représentants des clubs, soyez les bienvenus à Vercel.

Un tout petit mot par rapport à notre club, Albert le soulignait, c'est vrai qu'on à la chance d'être en N3, il faut aussi se souvenir que notre fusion a une vingtaine d'années, c'était en 1999 et que sur les dix premières années de la fusion, notamment en seniors. Nous avons vécu une vraie galère, avec pour l'équipe A et B, sept descentes quand-même, nous avions quatre équipes seniors, nous avons terminé avec deux équipes seniors et par contre, à l'inverse, notamment grâce à la classe foot, ça a été une vraie réussite dès le départ au niveau des jeunes puisqu'on a capitalisé avec une classe foot sur deux collèges, ce qui est assez remarquable sur la ligue Bourgogne Franche-Comté et nous avons atteint de manière très régulièrement, que ce soit en 15, 17 et 19, la compétition en ligue.
Il s'agissait là des dix premières années et puis les suivantes, qui se succèdent, c'est vrai qu'on a vécu sportivement de meilleurs succès, on a réussi à stabiliser nos effectifs en seniors, à monter en N3, à remonter en ligue avec l'équipe 2 et à remonter la R3, ce qui est plus compatible avec les objectifs que l'on s'était fixé tout en restant à un excellent niveau au niveau de nos équipes de jeunes puisque nous avons eu l'an dernier le label excellence et avec un palmarès sportif en étant les derniers vainqueurs de la dernière coupe de Franche-Comté et puis vainqueur également de la coupe de District avec l'équipe réserve.
Tout ça pour vous dire qu'il faut rester humble parce que les dix années de galère, on y était donc on sait s'en souvenir. Si aujourd'hui on est assez satisfait du niveau sportif qu'on a pu atteindre, il faut savoir se souvenir d'où on vient.

Notre club aujourd'hui c'est 365 licenciés, on a aussi une section féminine avec une cinquantaine de jeunes filles qui jouent au foot, avec une présence sur toutes les sections jusqu'en U18.
On essaie, notamment avec notre salarié au club, Maxime Bonin, qui fait un travail remarquable, il faut le souligner, de se structurer de manière à progresser régulièrement avec nos équipes de jeunes.

Voilà ce que je voulais dire pour vous situer la vie de notre club. Effectivement on connait quelques difficultés de terrain mais ça va se solutionner.

Je voudrais juste conclure en vous souhaitant la bienvenue, une belle assemblée générale et puis j'espère que le fonctionnement de vos clubs vous satisfait et puis que vous obtiendrez de bons résultats sportifs, sauf contre nous.

Merci.

➢ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2018 A SAINTE MARIE.

Je pense que tout le monde l'a lu.

A ce jour nous n'avons pas eu de remarques particulières, je vous propose de passer au vote :

VOTE CONTRE : 0 voix
ABSTENTION : 0 voix
VOTE POUR : 1190 voix
Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 octobre 2018 à Sainte Marie est approuvé à l'unanimité.

➢ **Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Daniel Rolet, Président du District.**

Bonsoir à Toutes et à Tous
Mesdames, Messieurs
Je voudrais vous dire combien cette 1ère année de Présidence a été riche.

Par les rencontres faites chez vous, dans les clubs, sur les Terrains, lors des manifestations organisées par vous-même ou par le district.

Riche également par le travail fourni pour faire que notre district garde son identité auprès des clubs, près du Terrain et donc proche de vous.

Nous avions un devoir, celui d'atteindre les objectifs fixés au niveau financier (équilibre du budget, réduction du déficit de notre Compte d'exploitation) maîtriser au plus près nos charges d'exploitation.

Je pense que nous avons réussi grâce à tous les élus du district, à notre trésorière envers laquelle je suis parfois, exigeant, de part ma formation, à la visio-conférence mise en place par notre secrétaire général, qui devra se développer encore plus à l'avenir pour réduire nos déplacements et nos coûts liés.

L'autre objectif était de réduire les incivilités et les agissements intolérables.

Nous avons un peu avancé dans la seconde partie de saison par la mise en place de 2 protocoles et une réflexion sur une cellule « contre la violence ». Le chemin est long mais nous savons pouvoir compter sur chacun de Vous.

Nous avons pris une mesure forte en stoppant les 2 équipes séniors d'un Club du fait du non-paiement et des incivilités de ce club (d'où des amendes en forte hausse artificiellement).

J'aimerais vous rappeler quelques actions menées lors de cette saison 2018/2019.

Pour la Coupe du monde féminine, nous avons souhaité faire un petit concours pour faire bénéficier une trentaine de Féminines d'un match à Grenoble, voyage effectué dans le bus du FC Sochaux encore merci à M Desplat Responsable Administratif du club d'avoir permis cela.

Nous avons mis en place le 1er match pour déterminer le champion du District dans le meilleur esprit avec la complicité du club de l'Isle sur le Doubs et de ses belles installations.

Une belle journée à la Malcombe pour le rassemblement U13 avec 32 équipes 16 garçons, 16 Filles avec en point d'orgue la remise des récompenses en compagnie d'Omar DAF entraineur du FC Sochaux. Merci à Lui pour sa disponibilité.

Après une journée dédiée au Mondialito, matinée festive pour la promotion du foot féminin, les finales féminines ont eu lieu sur le complexe des Orchamps avec l'apport des membres du club du Besançon Football et en collaboration avec le District 70.

Dans l'esprit Coupe du Monde féminine nous avons organisé à Besancon et à Belfort avec plus ou moins de succès les Villages Tour qui se voulaient accès au grand public, merci aux 2 municipalités et aux 2 Clubs support le Racing Besançon et l'ASM Belfort.

Pour les Féminines il faut signaler la belle convention signée avec le Crédit Agricole pour son apport au niveau des jeux de maillots, un jeu (à partir des ¼ de finale des coupes) pour l'ensemble des catégories féminines.

Sur les conventions signées aussi, la convention que l'on signe chaque année aussi avec le district 70, avec mon ami Philippe Prudhon, c'est important aussi.

Il faut parler également de nos coupes avec nos partenaires, le Crédit Mutuel pour notre coupe principale dont la finale a lieu au Stade Bonal, Big Mat Les Matériaux du Haut Doubs et Haut Doubs Créer Bâtir sur les autres coupes séniors.

Les Magasins U sur nos coupes et nos trophées en catégorie U15G et U18G.

Le Crédit Agricole en partenariat sur notre Journée Nationale des Débutants sur les 2 sites d'Arbouans et de Morteau a réuni environ 2500 enfants.

L'accroissement de la pratique du futsal avec le partenariat de Cryopro et des magasins U a permis de réunir 1320 équipes pour environ 11000 licenciés.

Je remercie toutes les communes qui nous font la grâce de nous offrir beaucoup de créneaux pour permettre d'organiser ces nombreux matchs de futsal durant les mois de décembre, janvier, février.

Nous devons noter également sur cette saison 2018-2019 une augmentation du nombre de licences féminines d'environ 200 supplémentaire pour arriver à un total de 2 605 féminines.
Depuis 3 Saisons des Formations animatrices sont en place, et on doit également faire progresser le nombre d'arbitres féminins.

Et maintenant la Saison 2019-2020 est déjà en route et bientôt la trêve arrivera et les mauvaises conditions de pratique.

Le Comité Directeur a pris plusieurs décisions :

Achat de 2 voitures Caddy Maxi de chez Volkswagen pour réduire les frais de déplacements en particulier du personnel et des élus avec accompagnement du FAFA, qui a été validé ce matin en ligue, à hauteur de 20000€, ce qui nous paie presque une voiture sur deux.

Accompagnement d'un de nos deux CTD DAP en formation pour toute la saison à raison de nombreuses semaines à Clairefontaine ou à la FFF et en plus avec une obligation d'être entraineur principal dans un club de R1 de préférence, c'est pourquoi vous voyez Etienne Thomas être entraîneur au club de Baume Les Dames, c'est une obligation dans le cadre de sa formation sur la saison.

Travailler sur la mutualisation des compétences avec la Ligue de Football Amateur et la ligue Bourgogne-Franche-Comté, ligue pilote avec 2 districts volontaires, nous-même et le district de l'Yonne.
Nous ne souhaitons pas une centralisation des ressources mais une mutualisation pour essayer de réduire encore les charges de notre district.

Continuer à travailler avec les autres districts pour une meilleure harmonisation des pratiques (exemple de ce que vous devrez voter tout à l'heure concernant l'application du carton blanc comme dans les 6 autres districts et abandonner la règle des 10 m, retour à l'article 167 made in Franche-Comté).

Avec le district de Haute-Saône, la collaboration continue et je suis très satisfait que l'on puisse relever le niveau de pratique féminine par un plus grand nombre de pratiquantes par catégorie, de plus cette saison on a pu vous offrir du Foot à 11 en U16F.

Je voudrais enfin vous parler du financement de l'équipe technique :

Je vous rappelle que nous avons perdu lors de la fusion une aide sur les 2 aides que nous avions sur les CTD DAP, nous percevions avant 19000€ x 2 et maintenant 20000€ x 1.
A cet égard, j'avais questionné Philip Guyot de Caila, Secrétaire Général à la LFA et Marc Debarbat, Président de la LFA, pour une aide exceptionnelle pour nous aider à passer de 20000 à 0.
Ces Messieurs s'étaient engagés à me donner une réponse j'attends toujours malgré 2 relances faites auprès de la secrétaire du Président par mail et par voie orale.

Vous comprendrez ma déception sur ce dossier surtout lorsque l'on vous laisse entrevoir une issue favorable mais je pense que la très bonne gestion antérieure accumulée dans les fonds propres de notre district, comme le CNDS a pu nous le faire remarquer lors d'une demande de subvention pour soutenir l'emploi de notre agent de développement, nous a desservi.

Je tenais à vous informer de ces démarches qui n'aboutissent pas toujours mais qui sont nécessaire pour que nos barèmes financiers restent stables et que l'on n'alourdisse pas la charge financière des clubs.

Ceci nous prends beaucoup d'énergie mais je suis très teigneux et lorsque je tiens un os, je ne le lâche pas et je me bats beaucoup pour défendre le district et pour obtenir les aides auxquelles je pense qu'on avait droit parce qu'on ne peut pas supprimer 20000 euros au district et passer directement à zéro du jour au lendemain. On a subi la fusion donc on ne devait pas subir cette perte de 20000 euros d'un seul coup et je tenais à vous le dire ce soir parce que cela m'a beaucoup travaillé cette année et je suis assez déçu sur la question. Je sais très bien que l'on aura zéro parce que quand on ne répond pas ça veut souvent dire la même chose que de dire vous n'aurez rien.

Nous devons encore travailler sur la structure de notre district et en particulier établir un projet Associatif, Educatif et Sportif pour notre district. Un premier travail a été effectué lors d'un séminaire à Nancray en début d'année 2019, il faut poursuivre ce travail et le terminer.

J'espère que nous arriverons à établir ce projet pour pouvoir vous le présenter à l'assemblée élective du 2 Octobre 2020 puisque la prochaine assemblée générale aura lieu le 2 octobre 2020, le lieu vous sera confirmé en temps et en heure.

Je tenais à remercier l'ensemble du personnel qui a contribué tout au long de l'exercice à la réussite de nos projets, de nos actions, de nos animations sur le territoire du district.

Je souhaite vous remercier vous les Présidents, les Secrétaires, les bénévoles, les Arbitres, les Educateurs des clubs sans vous pas de football. Merci pour tout le temps que vous donnez pour le football au détriment de votre vie de famille.
Je viens de citer les éducateurs, dans mon discours j'ai omis un petit paragraphe, on a signé, André Schnoebelen a signé, il y a deux ans une convention avec l'amicale des éducateurs. C'est une convention qui est signée pour trois ans et qui montre combien on compte sur les éducateurs pour travailler avec nous et vous les rencontrer sur les manifestations des jeunes, la JND et les U13 entre autre et ils assurent la buvette sur ces quatre manifestations et en contrepartie, ils nous versent une somme tous les ans.
Donc je tenais à remercier l'amicale des éducateurs pour cette collaboration avec nous qui est indispensable pour que tout se passe bien entre nous.
Et je voulais saluer la même chose pour Jean-Marie Robelin, le président de la CDA pour la bonne collaboration que l'on a avec les arbitres et nous avons la chance d'avoir Clément Turpin à la CTRA et c'est un plus, chaque année, Clément Turpin vient nous rencontrer, il va venir nous rencontrer début novembre, il est venu l'année dernière et il revient cette année, on passe deux heures avec lui avec une petit bouffe après pour ne rien gâcher et on échange très bien avec lui et ça c'est très important, ces relations sont très importantes pour que notre district vive dans un bon état d'esprit et dans la convivialité aussi.

Je vais laisser la suite de l'Assemblée se dérouler et encore remercier le Club de Valdahon Vercel et son Président M Nonotte et la Mairie de Vercel et son Maire M Grosperrin Albert pour nous accueillir dans cette belle salle.

Bonne Assemblée Générale

Pour terminer mon discours, je m'excuse, j'aurais dû le faire avant mais il y a beaucoup de choses à penser.
Je voudrais que nous ayons une pensée pour toutes les personnes de notre famille du football qui nous ont quittés et une pensée toute particulière pour notre ami, mon ami, collègue du comité directeur, Michel Rouillaud qui a disparu brutalement le 30 novembre, je vous demande de vous lever.
Je vous remercie.

QUORUM :
Le quorum est atteint.
Les clubs sont représentés à 73 % et en nombre de voix cela représente 75.65 %.

Je vais remettre un petit présent à Monsieur Le Maire avant de le libérer ainsi qu'à Monsieur Levacher pour les remercier et ce qui compte c'est surtout la convivialité.

➢ ELECTIONS DES CANDIDATS DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE DISTRICT EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LIGUE

Vous savez que les districts sont représentés par des délégués, donc nous devons en élire 9 et le faire chaque année. On a eu beaucoup de mal à trouver des noms.
Voici donc la liste des 9 titulaires, on a puisé un peu dans le comité directeur faute de trouver des candidats puisque l'on avait lancé un appel à candidature mais je comprends que vous êtes tous très occupés par vos clubs.
Donc voilà les noms des courageux qu'on a trouvé pour être titulaires, vous les voyez afficher ainsi que les suppléants :

Titulaires
AUBRY Jean-Jacques Comité direction
FERRAND Gérard Comité direction
MENETRIER Dominique ABC Foot
PASCAL Hubert Comité direction
PIERRE Roger Nord Territoire
RENGGLI JEAN-LOUIS Valentigney Fém.
SCHNOEBELEN André Président délégué
SURDOL Philippe Comité direction
VALLAT Jacques Etupes

Suppléants
BONTEMPS Didier Comité direction
CORROYER Thierry Comité direction
DUBAIL Christian Comité direction
GERALDES Raphaël Comité direction
GIRARDET Christophe Comité direction
JULLIARD Nelly Comité direction
KHELLADI Kamel Comité direction
MARCHETTI Pascal Comité direction
MUTTI Yves Comité direction

Comme nous sommes dans une élection de personnes, nous devrions voter à bulletin secret, je me permets de vous poser la question, est-ce que certains sont opposés à ce que nous fassions cela à main levé ?
Personne, très bien nous allons donc procéder au vote.

➢ RESULTAT DE L'ELECTION DES CANDIDATS DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE DISTRICT EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LIGUE

Titulaires
AUBRY Jean-Jacques Comité direction : élu avec 1190 voix
FERRAND Gérard Comité direction : élu avec 1190 voix
MENETRIER Dominique ABC Foot : élu avec 1190 voix
PASCAL Hubert Comité direction : élu avec 1190 voix

PIERRE Roger Nord Territoire : élu avec 1190 voix
RENGGLI JEAN-LOUIS Valentigney Fém. : élu avec 1190 voix
SCHNOEBELEN André Président délégué : élu avec 1190 voix
SURDOL Philippe Comité direction : élu avec 1190 voix
VALLAT Jacques Etupes : élu avec 1190 voix

Suppléants
BONTEMPS Didier Comité direction : élu avec 1190 voix
CORROYER Thierry Comité direction : élu avec 1190 voix
DUBAIL Christian Comité direction : élu avec 1190 voix
GERALDES Raphaël Comité direction : élu avec 1190 voix
GIRARDET Christophe Comité direction : élu avec 1190 voix
JULLIARD Nelly Comité direction : élu avec 1190 voix
KHELLADI Kamel Comité direction : élu avec 1190 voix
MARCHETTI Pascal Comité direction : élu avec 1190 voix
MUTTI Yves Comité direction : élu avec 1190 voix

Les candidats titulaires et suppléants sont élus à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

➢ REMISE DES RÉCOMPENSES

Pascal Marchetti, Vice-président du district et Hubert Pascal, Secrétaire général Adjoint et responsables des dossiers CNDS :

Bonsoir à toutes et à tous,
Vous savez que tous les ans, on essaie de vous pousser à faire des dossiers CNDS, je ne vais pas me répéter, je pense que vous connaissez la chanson maintenant, je n'aurai malheureusement que 12 clubs à récompenser ce soir puisqu'il y a eu 14 demandes mais il y en a deux qui ont voulu peut-être un peu tricher et qui ont fait deux dossiers. Ils ont de la chance, on a pris en compte le plus gros.

Ces 12 clubs qui ont fait l'effort de faire ces petits dossiers mutualisés vont toucher quelque chose et je vous donnerai les sommes au fur et à mesure que j'appellerai les clubs.

Voici donc les clubs récompensés :

CNDS

ARCEY 650 €
ASDAM 900 €
BES SPORTING FUTSAL 550 €
CHATENOIS LES FORGES 600 €
GRAND BESANCON FC 800 €
FONTAIN 650 €
HERIMONCOURT 600 €
LAC REMORAYX VAUX 600 €
NORD TERRITOIRE 600 €
SOCHAUX US 900 €
THISE CHALEZEULE 600 €
VALDAHON VERCEL 950 €

Daniel Rolet, Président du District : je vais vous demander de vous mettre devant l'écran afin de réaliser une photo de groupe, et comme ça vous voyez l'ensemble de vos logos de clubs.
On peut noter le travail remarquable qu'à fait Jawad, notre agent de développement, en peu de jours pour illustrer cette assemblée générale.

Jeune Arbitre Fédéral

Eric LOUVRIER - AS CHATEAU DE JOUX

Joan MARSIGAGLIA - FC L'ISLE S/ LE DOUBS

➢ **Jean-Marie Robelin, Président Commission Départementale de l'Arbitrage.**

Il faut savoir que pour devenir Jeune Arbitre Fédéral, il faut passer un concours, il y a une partie théorique et ensuite une partie pratique et le titre de Jeune Arbitre Fédéral donne l'équivalence aussi en ligue de la catégorie R2.

Eric, félicitations.

Nos jeunes jeunes fédéraux ont reçu leur écusson fédéral à Clairefontaine fin août au stage des jeunes arbitres fédéraux 1ère année.

Notre deuxième arbitre fédéral, c'est Joan Marsigaglia.

Joan, félicitations

Nos deux jeunes arbitres fédéraux sont bien investis également au sein du district au niveau de la Commission Départementale des arbitres puisque Eric en est le secrétaire et Joan le secrétaire adjoint.

Nous allons maintenant récompenser un arbitre qui a 40 ans d'arbitrage :

Ramdane BOUSBAINE
FC ETUPES

est arbitre depuis 43 ans, je me permets de dire ton âge qui est de 70 ans et qui continue également à arbitrer donc on a voulu le mettre à l'honneur ce soir devant les clubs.
C'est une longue carrière de district en espérant que tu continues quelques années encore.

Je voulais également te remettre un petit présent. On a sollicité Clément Turpin qui a immédiatement accepté pour dédicacer un de ses maillots qu'il a porté à la Coupe du Monde.

Bravo à vous trois.

➢ **Rapport d'Activités 2018/2019 par Jean-Jacques Aubry, Secrétaire Général du District.**

Avant de débuter, je vais demander à certains clubs de ne pas oublier d'aller retirer leur dotation de Coupe de France, ce sont les clubs de Baume Les Dames, Besançon Velotte, Château de Joux, Chaux de Gilley, Emagny Pin, Mont d'Usiers et Roche Novillars.
Donc tous ces clubs, n'oubliez pas de retirer votre dotation.

Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs,

Il me revient l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de votre District pour la saison écoulée, et c'est un plaisir.

Cet exercice consiste à retracer le plus fidèlement possible les différents événements et les résultats du travail accompli par les commissions.
Je vais essayer d'être le moins long possible !

Tout d'abord, quelques chiffes qui reflètent l'importance et la situation de notre District :

Nous comptons, 186 Clubs + 12 Groupements

Nous notons l'arrivée de 2 nouveaux clubs suite à fusions : Saugette Sportive Entre Roches
Grand Besançon FC

Avec 27 439 licenciés, nous enregistrons une augmentation de **1,6 %** répartie différemment :
Légère inflexion pour les arbitres et les dirigeants
Accroissement sensible des Féminines et Garçons

La répartition par catégorie est très hétérogène :
Chez les Féminines, forte progression d'ensemble de + 9%, due essentiellement aux Séniors et au foot animation.
Quant aux Garçons, il faut noter une baisse sensible en Séniors et en Jeunes qui doit nous alerter.
Elle est néanmoins et heureusement compensée par une augmentation notable en foot animation.

Le foot animation Filles et Garçons a augmenté de 748 licenciés soit de 8%. C'est une aubaine, car il s'agit du « vivier » et de l'avenir de notre sport.
A nous tous de faire progresser ces jeunes, de leur monter les vraies valeurs de notre sport afin de les fidéliser.

En ce début de saison, la situation est mitigée au niveau du nombre de licenciés.
Un comparatif de date à date (15 oct) fait apparaitre une augmentation de 11% en Féminines et une baisse de 5,5 % en Garçons, dont – 4,5 % en foot animation.

Au niveau du nombre d'équipes, elles sont globalement en hausse dans les deux pratiques avec tout de même des catégories en retrait (celles indiqué en rouge sur la diapositive).

Côté compétitions, les différents lauréats à l'issue de la saison ont été :

En coupes Féminines
Seniors : **US RIOZ ETUZ**
U18 : **ES EXINCOURT TAILLECOURT**
U15 : **FC PAYS MINIER**

Pour la première saison, les compétitions jeunes ont été unifiées dans un groupe D1 Elite.

en U18, l'équipe championne est : **FC BART**
en U15, le titre est revenu à : **GJ PAYS RUDIPONTAIN**

En ce qui concerne les coupes Jeunes

Les Coupes principales Magasins U ont été remportées par :
FC GRANDVILLARS en U18 pour la seconde année consécutive !
US SAINT VIT en U15

Les Coupes « consolantes » Magasin U sont revenues à :
FC SELONCOURT en U18
FC GRAND BESANÇON en U15

Chez les Séniors,

La Coupe CREDIT MUTUEL a été remportée pour la seconde fois consécutive par **CHATEAU de JOUX**

La Coupe BIG MAT est revenue à **BESANÇON RACING 3**

La Coupe HAUT DOUBS CREER BATIR a été gagnée par **BESANÇON VELOTTE 2**

A souligner la très bonne ambiance et le bon esprit fair-play lors de ces finales.
Bravo aux supporters de l'Entente Le Chateleu qui ont prouvé que la défaite n'était pas un frein à la fête.
Ils nous ont fait passer un très bon moment, merci à eux.

Une grande première cette saison qui a vu naitre **le trophée des champions du district.**
Ce titre s'est joué entre le 1er de chacun des 2 groupes de D1 : **FC Grand Besançon et AS Méziré Fesches le Châtel**

C'est l'équipe de Grand Besançon qui a été sacré champion du district.

Merci d'applaudir comme il se doit toutes ces équipes pour leur très beau parcours dans ces différentes compétitions mais également les éducateurs et les dirigeants qui ont contribué à l'obtention de ces résultats.

Le district comprend 20 commissions. L'ensemble des tâches est réparti entre les 8 salariés et les 210 membres.

Voici quelques points et faits marquants de cette saison écoulée.

Je commencerai par les 3 commissions régaliennes :

En Commission de Discipline :

85 réunions ont été nécessaires pour traiter l'ensemble des dossiers, ce qui montre l'ampleur du sujet et du problème !
Les cartons jaunes qui avaient baissé les 2 dernières saisons sont en augmentation de 2%
Les cartons rouges font (si j'ose dire) …un carton ! Avec + 60%.

Autre chiffre inquiétant : le nombre de dossiers en Jeunes et en U11-U13.

Personne ne peut se réjouir d'un tel constat qui démontre au travers des chiffres : des faits inadmissibles, des excès en tout genre, un manque de fair-play et parfois de savoir vivre. Tout cela gangrène notre sport.

On doit fortement s'en inquiéter et se demander si la baisse de certains effectifs n'en est pas une conséquence.

En Commission des Règlements :

27 réunions dont 8 plénières et 19 restreintes.
168 dossiers dont 73 concernant des joueurs suspendus inscrits sur feuille de match !
Pour l'ensemble des catégories, il y a eu

66	FORFAITS GENERAUX
366	FORFAITS SIMPLES
223	FORFAITS durant la période du Futsal

En Commission d'Appel :

18 réunions ont été nécessaires pour traiter 22 dossiers dont :

- 15 disciplinaires
- 5 règlementaires
- 2 de la Commission Départementale des Arbitres

En Commission de Contrôle :

40 réunions, soit 120 heures de travail pour chacun des membres.
210 feuilles de matchs (de U15 à Séniors) sont contrôlées chaque semaine par les 5 membres de cette commission.

Les écarts constatés :
Licenciés suspendus inscrits sur feuilles de match : 80
Absence délégué ou dirigeants sur feuilles de matchs : 470
Retard transmission feuilles : 18

La commission Technique a en charge le foot Animation, les compétitions Jeunes, l'accompagnement des clubs et la Labellisation, le PEF, la formation des éducateurs et enfin le Plan de Performance Fédéral.

Elle est composée de 75 bénévoles et de 5 techniciens dont 2 CTD (Conseillers Technique Départementaux).
La commission a organisé 8 réunions avec les dirigeants de clubs, et les différentes sections se sont réunies 34 fois.

La section foot animation a organisé de belle manière deux manifestations d'envergure :

- Le Festival Foot U13, le 06 avril à la Malcombe, avec 16 équipes U13 G et 16 équipes U13 F où chaque équipe portait les couleurs d'un pays participant à la CDM Féminines et où les parents étaient invités à se déguiser et se grimer, ce que beaucoup ont fait avec plaisir. Un très bon moment de convivialité.

- La Journée Nationale des Débutants avec 435 équipes et 2100 licenciés, le 15 juin, sur deux sites :
  - à Arbouans
  - à Morteau

La section Jeunes a, quant à elle, deux réussites à son actif :

- Championnat en 2 phases : automne et printemps
- Finales des coupes Magasins U (U15 et U18) à Baume Les Dames

Concernant le **Labe**l Club :

- 33 clubs ont fait l'autodiagnostic
- 17 clubs ont fait acte de candidature
- 9 clubs ont été labellisés
- au total, 23 clubs sont labellisés (3 Elite, 6 Excellence et 14 Espoir)

Au niveau du Label EFF (Ecole Féminine de Football) :

- 4 clubs ont été labellisés
- au total, 19 clubs sont labellisés (5 Argent et 14 Bronze)

Daniel MAILLARD, responsable de cette section, vous présentera tout à l'heure notre démarche d'accompagnement des clubs.

100 clubs sont engagés dans le PEF (Programme Educatif Fédéral) sur 130 potentiels, **soit 77%**
4 concours ont été organisés par cette commission,

244 fiches ont été émises par 38 clubs.
La commission vous invite et incite à formaliser vos actions

Pour cette saison, le règlement a quelque peu évolué et vous devez déjà, je pense, en être informés.

La commission des **Compétitions Séniors** s'est réunie à 11 reprises.
Contrairement à la saison précédente, nous avons été peu perturbés par les mauvaises conditions climatiques.

Afin de permettre aux clubs de pouvoir inscrire une équipe en D4, la commission a accepté les inscriptions après la date du 15 aout (10 clubs ont pu en bénéficier).

La commission souhaite attirer l'attention des clubs sur deux points :
- respecter la procédure de report des matchs qui a été rappelée dernièrement,
- utiliser à bon escient les arrêtés municipaux

A noter deux faits marquants :
- La très bonne ambiance et le bon esprit fair-play lors des finales des 3 coupes qui ont connu un véritable succès populaire. Ces 3 éléments ont permis que la fête soit belle !
- Le second point est la création du trophée des champions du district

La Commission du Foot Féminin est toujours mixte, puisque nous travaillons en étroite collaboration avec le district de Haute-Saône. Cette commission s'est réunie 9 fois.
Deux faits marquants :
- réunion de rentrée le 31 aout
- organisation des finales U15F, U18F et seniors F à 8, le 8 juin

Trois évolutions d'importance sont mises en place pour cette saison :
a) modification des catégories
b) répartition de la gestion des compétitions :
   - U8F et U11F par chaque district
   - U13F, U16 F par le district de Haute-Saône
   - U18F et Seniors F à 8 par le DTB
c) Création d'une catégorie U16F à 11 en accord avec la Ligue.

L'objectif affiché est de poursuivre le développement de la pratique féminine et d'aider les clubs dans cette démarche.

La CDA (Commission Départementale des Arbitres) a pour mission de gérer l'arbitrage de notre district, elle est aidée en cela par différents pôles technique qui forment l'ETDA.
Cette saison, 9 réunions restreintes et deux plénières ont été programmées.

Sur le plan sportif, nos divers championnats, parfois « difficiles » ont été menés à bout de façon remarquable grâce aux arbitrages. Ce ne fut pas toujours simple dans une saison encore mouvementée.
Nous devons tous lutter contre cette violence physique et verbale afin que le Foot soit le gagnant face à quelques irresponsables.
Des initiatives ont été mises en place par la Ligue et le District pour lutter contre ce climat délétère et parfois violent, il faut poursuivre dans cette voie.

Message de JM ROBELIN (président de la CDA) :
- Félicitations à nos jeunes arbitres Fédéraux et à tous ceux de Ligue qui gravissent un échelon ou se voient maintenus dans leur catégorie. Une pensée à ceux qui descendent, mais nous comptons sur un rebondissement durant cette nouvelle saison.
- Notre plus grande satisfaction est de voir nos arbitres heureux et épanouis dans leur mission de plus en plus difficile.

Pour rester dans la même famille :
La commission du statut de l'arbitre est composée de 7 membres et s'est réuni 3 fois.
Son but est :

- de statuer sur le rattachement des arbitres à un club,
- de vérifier si les arbitres satisfont aux obligations leur permettant de couvrir leur club,
- d'apprécier la situation des clubs au regard du statut du district.

Au 30 septembre, 48 clubs étaient en infraction.
Au 28 février, 39 clubs.
Au 30 juin, 41 clubs.

La commission des Délégués s'est réunie 2 fois.
Elle s'est organisée pour répondre aux 38 demandes de délégations. Chiffre également en forte augmentation **: +46 %**
5 faits ont été remontés en commission de discipline lors de ces délégations.

La commission Départementale des Terrains et Infrastructures Sportives
Notre district compte 402 installations répertoriées dont 371 terrains et 31 gymnases.
59 installations possèdent un éclairage classé.

107 dossiers de classement ont fait l'objet d'une visite cette saison :
Confirmation de classement : 21
Changement de niveau : 12
Contrôle d'éclairage : 46
Installation et éclairage Futsal : 6

Concernant le FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur), 15 dossiers ont été déposés au District par 12 clubs ou collectivités.
Ces demandes de subvention portaient sur 8 types de projet (club house, vestiaires, éclairage, sécurisation, acquisition véhicule, …)

Le montant de l'enveloppe Régionale était de 540 000 €, somme inchangée par rapport à la saison précédente.
Le cumul des subventions allouées aux clubs du DTB s'élève à 182 200 €, soit 33,7 % du total (somme similaire à l'année précédente).

La plus forte dotation a été de 41 000€ pour un club.

La commission Communication est composée de 8 bénévoles et 3 salariés.
Jawad, chargé de développement, y exerce diverses missions :

- Création des visuels pour les évènements et couverture médiatique,
- Elaboration de la Newsletter hebdomadaire
- Alimentation journalière du site internet et des réseaux sociaux
- Création et achats des supports de communication

Cette commission se doit d'être présente sur toutes les manifestations sportives que nous avons détaillé préalablement, sur les actions ponctuelles comme : PEF, Réunions des clubs, Mundialito, remises des récompenses « Fair- Play », …

Important investissement :

- lors du Festival U 13 où chaque club présent s'est vu offrir en souvenir de cette journée particulière une photo plastifiée de son équipe.
- également lors de la JND où de nombreux membres étaient présents pour aider dans L'organisation de la remise des récompenses.

En accord avec le Comité, la commission est heureuse d'avoir pu vous remettre à votre arrivée à cette Assemblée Générale, un carnet de notes aux couleurs du District ainsi qu'un stylo.

La commission Féminisation s'est réunie 5 fois.
Elle a été présente sur de nombreuses manifestations :

- celles liées à la coupe du monde. Présence sur un stand avec la ligue sur le Mundialito et le village tour.
- présence sur le festival U13.

Elle a organisé un concours de dessins et de vidéos sur le thème de la Coupe du Monde, l'équipe gagnante s'est vu offrir des places pour le match Brésil - Jamaïque au stade des Alpes de GRENOBLE. Le transport était également compris dans ce lot plus que sympathique.
Enfin, elle a participé à la mise en place d'articles mensuels dans la rubrique originale de « 7 au féminin ».

La commission des Finances s'est réunie 4 fois, mais le travail est permanent tant dans les saisies, les analyses, les vérifications, les rappels et relances et les réajustements.
La présidente, Nelly Julliard va vous présenter le rapport financier et le budget prévisionnel dans un petit moment. Vous aurez toutes les informations et les chiffres clés, je ne veux surtout pas aller plus dans le détail de cette commission.

Cette saison encore le **Futsal** présente un bilan très honorable :

- 1323 équipes,
- Plus de 11 000 joueurs (es),
- 60 gymnases utilisés,
- finales sur 2 journées (3 et 16 février) et 2 sites (le Phare à Belfort et le Palais des Sports à Besançon).

La section Foot loisir est toujours très motivée.

Le nombre d'équipes engagées en Loisir a presque doublé : + 5 en un an pour finir avec 9 équipes en phase printemps.
En Vétérans, la situation est stable : + 2 en un an, avec 19 équipes en phase printemps

Le coût de la licence est de 11€ et l'engagement annuel de 60€. Il n'y a aucun autre coût.

L'état d'esprit de ces critériums est toujours excellent d'où une satisfaction générale.
Principale évolution en vétérans : passage de 3 groupes à 2, afin d'augmenter le nombre de matchs

Ces deux pratiques ne reçoivent pas un écho favorable dans le secteur du « Haut Doubs » et celui de « Besançon », malgré :

- des réunions et des mails d'information
- un tournoi en salle sur Besançon pour essayer de "booster" les inscriptions
- une prise de contacts téléphoniques vers une vingtaine de clubs dits « sauvages » (c'est-à-dire qu'ils jouent mais ne sont pas intégrés dans cette pratique officielle)
- une réunion à Etalans
- une sensibilisation sur les risques de non garantie liés à l'absence de licence (et j'insiste très fortement sur ce sujet qui est très important).

Ce travail d'informations se poursuivra car les arguments sont forts pour adhérer à ces pratiques.

La saison dernière ; 91,6 % des FMI ont été transmises dans les délais,
Dans la diapositive suivante, Yves MUTTI vous rappelle les 3 règles fondamentales à appliquer, vous les connaissez, c'est bien évidement un rappel :

- 100% des rencontres avec FMI
- Chargement des données **le jour du match** et au moins 2 h avant la rencontre

- 100% des absences FMI avec un constat d'échec
- Faire des photos des messages d'erreur rencontrés

- 100% des Transmissions FMI au plus tôt après le match (le soir) et au plus tard le **lendemain du match** à 12H
- Allumer sa tablette dès le retour dans une zone couverte par du réseau

En 2018-2019 :
- 5 séances de formation ont eu lieu pour dispenser 2 modules.
- 45 personnes ont été formées, dont 18 Féminines et 11 non licenciés

Je vous laisse lire les modalités qui se trouvent également sur notre site internet.

Pour cette saison, 6 séances sont planifiées. Vous les avez à l'écran.
- Le Module « Accompagner une équipe de football U6 à U11 » est ouvert aux parents et accompagnateurs, licenciés ou non.

Enfin **la commission Fair-Play** s'est réunie 6 fois.
Cette saison, le challenge « Fair-Play Géant du Foot » a concerné 53 groupes et 437 équipes.
Lors de la remise des récompenses faite chez notre sponsor, il y a eu 50 équipes lauréates représentant 39 clubs qui ont, je l'espère, apprécié les dotations.

Les travaux de cette commission ont porté :
- A la création d'un challenge Fair-Play Féminin en collaboration avec le district de Haute Saône,
- sur la réflexion d'une cellule « contre la violence »
- à la mise en place des 2 protocoles à compter du 01 mars :
  a) celui de « fin de rencontres » qui s'adresse à toutes les catégories et qui s'applique à toutes les rencontres organisées par le District
  b) celui « contre les contestations sur la touche » qui s'adresse aux catégories U13, U11 et U13F, et s'applique également à toutes les rencontres organisées par le District

Ces 2 protocoles sont bien évidemment maintenus en l'état et nous comptons sur Vous pour les rappeler à vos dirigeants et éducateurs et surtout veiller à ce qu'ils soient effectués au sein de vos clubs. Cela doit faire partie de nos fondamentaux !

Certains chiffres qui sont autant de constats doivent nous interpeler et nous amener à être de fervents adeptes et défenseurs du Fair-Play. C'est une éducation et une culture qu'il faut sans cesse rappeler.

La victoire n'est belle qu'avec le Fair-Play !

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas, faisant nécessairement appel à la disponibilité de nombre de personnes et à leur engagement dans la réflexion, la décision et la réalisation des diverses actions.

Je tiens à remercier ;

- Nos sponsors et partenaires qui nous apportent une aide et un soutien précieux,
- Les 210 bénévoles, qui nous aident avec leur expérience de terrain et leur passion,
- Les **27** élus du Comité dont les présidents des diverses commissions qui œuvrent avec acharnement et ténacité pour remplir leurs missions, atteindre les objectifs et améliorer notre fonctionnement,

- Et un GRAND MERCI à nos 8 salariés sans oublier les 2 CTD PPF. Ils partagent tous une grande passion pour le foot et savent se mettre au service des clubs.

Merci à TOUS !

Je profite de cette Assemblée pour faire une petite annonce car nous avons quelques difficultés pour avoir des candidatures.

Sachez que le District recrute UNE PERSONNE POUR REMPLIR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE SUR LE SITE D'ARBOUANS

➢ APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SAISON 2018/2019 DU SECRETAIRE GENERAL

Je vous remercie pour votre écoute et pour l'attention que vous m'avez portée.

Je me permets de vous demander, Mesdames et Messieurs de bien vouloir approuver le rapport d'activités de la saison 2018/2019 que j'ai eu l'honneur de vous présenter.

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTES POUR : 1190
Le rapport d'activités de la saison 2018/2019 est approuvé à l'unanimité.

➢ Rapport financier par Nelly Julliard, trésorière du District.

Bonsoir,

Trésorière du district, j'ai à vous présenter le rapport financier de la saison 2018/2019 pour l'exercice allant du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

Je vais aborder le résultat de l'exercice et le comptable commentera le bilan puis je vous suggérerai le prévisionnel 2019/2020.

Je remercie tous les membres de la commission des finances, je remercie Jérôme, les services comptables, monsieur Rondot du cabinet comptable et monsieur Girardet, commissaire aux comptes, pour leur pleine collaboration.

Cette saison a encore été marquée par d'importants efforts de restriction de la part de tous les acteurs de ce district.

Pour optimiser le bon fonctionnement et pour renforcer la confiance de nos partenaires individuels et institutionnels, je vais pointer 5 axes qui ont marqué la saison.

1. Un suivi tout particulier dans la gestion salariale a été mis en place en cours de saison pour quantifier voire minimiser les heures supplémentaires de nos salariés qui pesaient lourd sur notre résultat comptable.

2. Les déplacements des membres de nos commissions ont été largement maitrisés et les dons libératoires (dons que l'on fait pour les impôts) ont été à la hauteur de nos attentes (sans impact sur le résultat).

3. Sur proposition du service comptable et sur leurs recommandations, il a été décidé de scinder les fonds propres du bilan : D'une part on y trouvera les fonds associatifs sur lesquels il a été dédié une provision d'indemnité de départ en retraite de 66896 €. Si cette écriture n'a pas d'incidence, elle permet de prévoir sur les fonds propres un départ en retraite probable pour une meilleure lisibilité de nos résultats futurs.

4. Je m'attarderai sur un point qui impacte notre trésorerie et qui doit nous alerter : la péréquation. Je n'ai rien à vous apprendre, c'est une facilité apportée aux clubs. Le club n'a plus à régler de frais d'arbitrage le

jour de certaines rencontres, ceux-ci étant portés dans la facturation club. Mais si le club tarde à solder son relevé au 31 décembre voir au 30 juin, c'est toute la trésorerie du district qui va se trouver à la peine.
Notre instance, notre commission des finances fait des rappels téléphoniques aux clubs avant de mettre en exécution des procédures lourdes de conséquences et jamais souhaitables. Je pense pour ma part qu'il est toujours plus intéressant de pouvoir communiquer dans la sérénité. Je peux vous assurer que nous travaillons pour les clubs et avec les clubs.

5. Le district a auprès des instances de la FFF et de notre ligue des directives et des devoirs qui nous oblige à la rigueur comptable (contrat d'objectif, subvention…), d'où les efforts faits pour obtenir des résultats corrects. Notre résultat de cette saison aurait presque pu être à l'équilibre si nous n'avions pas eu la provision pour clients douteux et la provision nouvellement créée de départ en retraite (+26000).
A juste titre le budget proposé sera à l'équilibre et nous ferons tout dans la mesure de notre possible pour le respecter à hauteur de 816000 €.

On va passer à l'analyse de notre activité avec quelques chiffres.

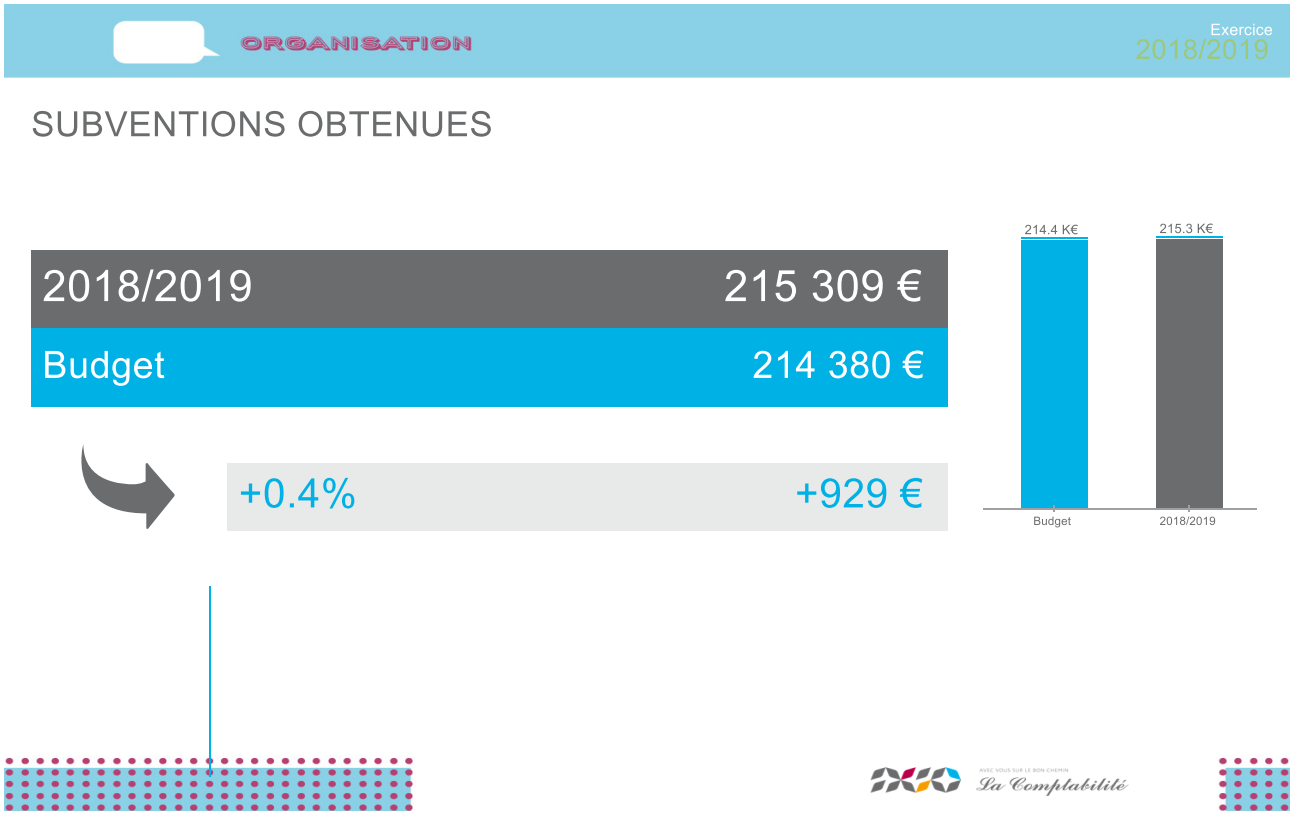

Pour les subventions, on peut voir qu'elles ont été de 929 euros de plus que notre budget. Ca c'est par rapport au budget que nous avions fait l'année dernière.

Dans les subventions, nous avons les contrats d'objectifs, le CNDS, c'est une subvention qui pèse puisque nous avions la saison dernière 35000 euros, là on est revenu sur 32000 euros.

On a la subvention que le président a noté tout à l'heure qui est la FFF CTA Cadre Technique Animation des Pratiques qui passe de 38000 à 20000.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

COTISATIONS DES ADHÉRENTS

2018/2019	2 671 €
Budget	2 500 €
+6.8%	+171 €

Ce sont les cotisations des membres de commission qui montre une augmentation de 6,8 %.
Ces chiffres montrent bien que nous avons besoin des membres de commission pour travailler.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

AUTRES PRODUITS DE GESTION

2018/2019	10 649 €
Budget	8 900 €
+19.7%	+1 749 €

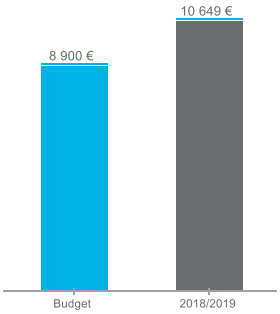

Les autres produits de gestion : mise à disposition du conseiller départemental de foot animation, le CDFA. Il était l'année dernière de 6672 euros et aujourd'hui, on a eu une baisse à 5833 euros.

Dans ces autres produits de gestion, nous avons les aides CDOS Stage donc le total est de + 19,7 %.

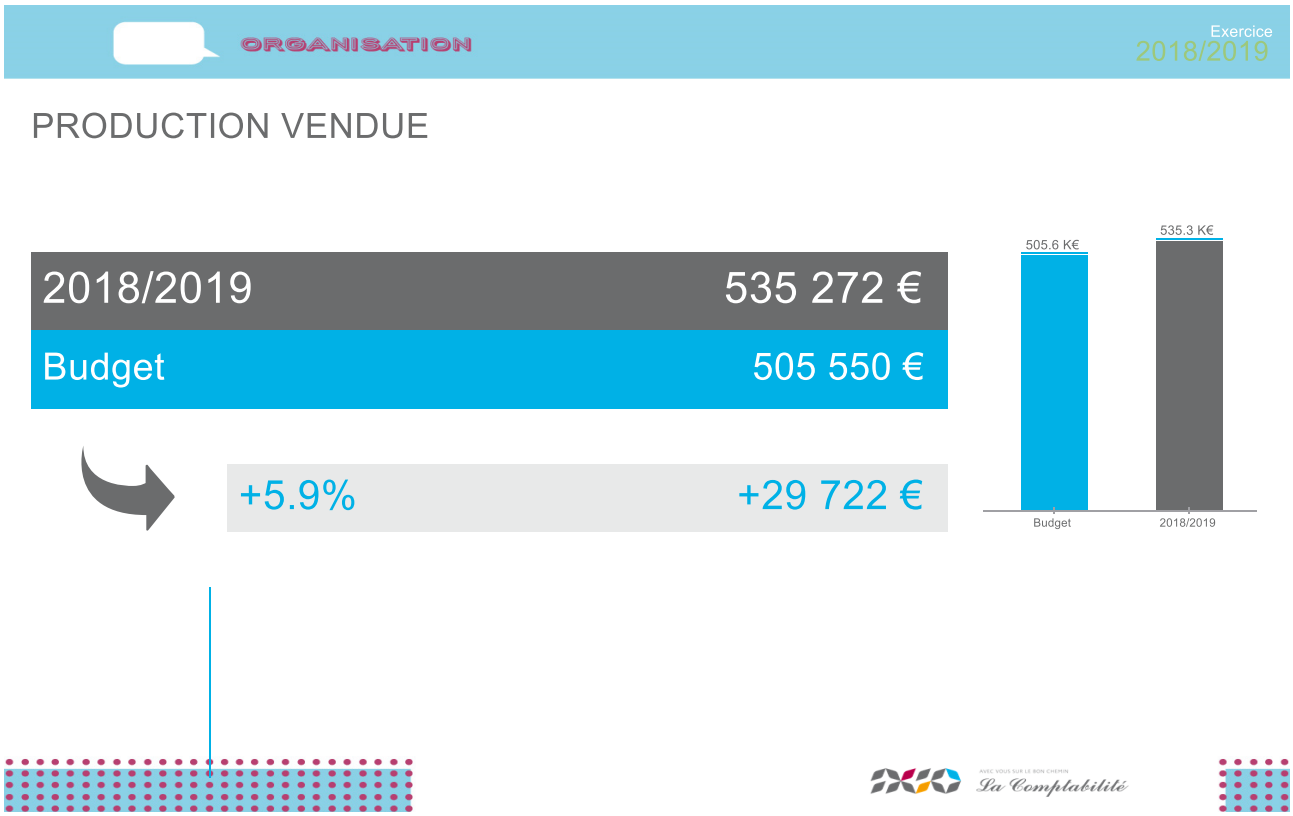

La production vendue, ce sont nos recettes exceptionnelles.
Nous avons eu la chance, le plaisir d'avoir l'équipe de France de futsal qui nous a octroyé une recette supplémentaire de 3230 euros.
Nous avons également les cotisations clubs, les engagements, les droits sur match, la péréquation et donc nous avons dans tous les postes que je viens de nommer, des augmentations certaines. On a 8,8 % d'engagements supplémentaires en futsal, ce qui n'est vraiment pas négligeable.
Ce que l'on aime moins pointer mais que l'on est bien obligé de faire, ce sont les amendes et elles sont en hausse de 9,84 % par rapport à l'année dernière.
Nous enregistrons une recette totale de + 5,9 %.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

PRESTATIONS VENDUES

2018/2019	28 483 €
Budget	30 000 €
-5.1%	-1 517 €

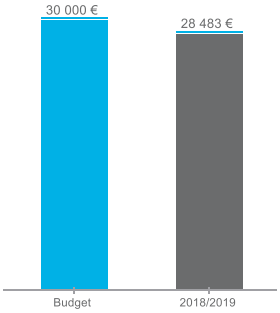

Ici il y a un comparatif avec le budget.
On voit qu'il y a un - 1517 euros mais par rapport à ce qu'on avait eu l'année dernière sur le poste sponsoring, l'année dernière nous n'étions qu'à 20804 et cette année, la commission a bien travaillé puisqu'elle a 28483 euros dont là on peut dire que par rapport au budget c'est peut-être pas si bien que ça mais mieux par rapport à la saison dernière. Merci à nos sponsors.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

ACTIVITÉ GLOBALE

	2018/2019	Budget	Comparaison
Ressources associatives	229 896 €	226 580 €	+1.5%
Production vendue	535 272 €	505 550 €	+5.9%
Prestations vendues	28 483 €	30 000 €	-5.1%
Produits de fonctionnement	793 651 €	762 130 €	+4.1%

L'activité globale, ce sont l'ensemble de nos ressources. Les ressources associatives, subventions et les adhérents. On constate une augmentation de 1,5 %.
La production vendue ce sont nos manifestations exceptionnelles, les cotisations, les engagements, les amendes avec + 5,9 %.
Et le partenariat à – 5,1 % ce qui est un peu moins que le prévisionnel mais qui fait tout de même que l'activité globale, le produit de fonctionnement est à + 4,1 %.
Je pense que ce chiffre de + 4,1% il faut qu'on se le mette en tête pour tout à l'heure.

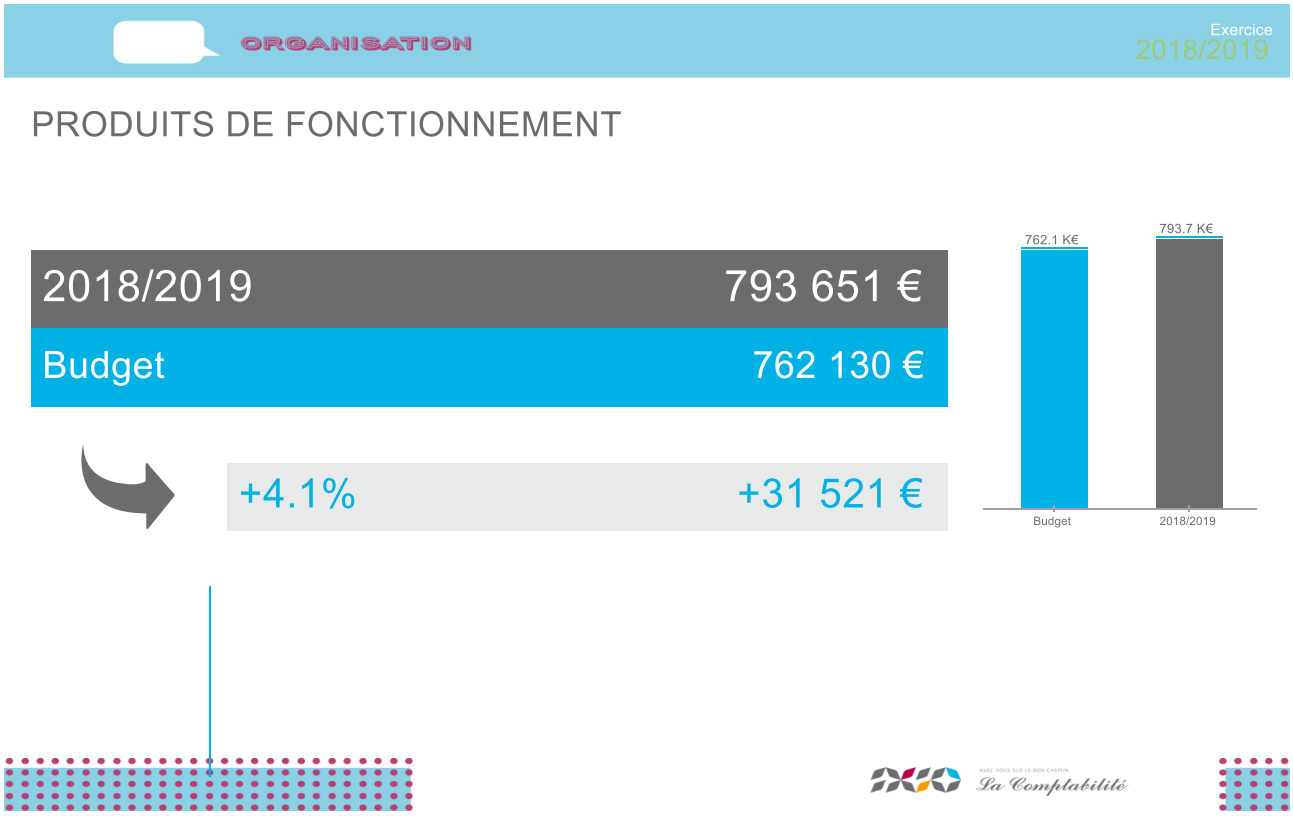

Ici c'est le détail qui représente les + 4,1 % qui correspond à + 31521 euros par rapport au budget que nous avions prévu.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2018/2019	429 513 €	54.12%
Budget	440 413 €	57.79%
-2.5%	-10 900 €	

Produits de fonctionnement :+4.1%

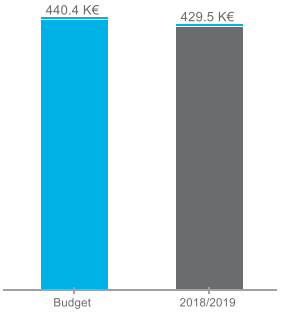

Les charges de fonctionnement regroupent l'ensemble de nos frais généraux hors salaires.
Les - 10900 euros qui apparaissent ici, c'est par rapport à notre budget.
Je ne vais pas citer toutes les charges mais il est important de savoir tout de même que dans ce tableau, on a les charges qui vont avec les frais des actions techniques, organisation des compétitions, autres frais de manifestations.
Je pense qu'on ne répète jamais assez que l'une des activités du district, c'est l'organisation, c'est développer et contrôler la pratique du football dans notre secteur au niveau départemental et ceci dans toutes les catégories donc on ne peut pas toujours avoir du négatif si on veut développer et si on veut aller dans le sens des activités du district.
Par rapport à notre budget nous sommes à -10900 euros, se sont des charges que l'on peut, pour la plupart, contrôler, maîtriser.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

IMPÔTS ET TAXES

		% Produits
2018/2019	12 379 €	1.56%
Budget	5 740 €	0.75%
+115.7%	+6 639 €	

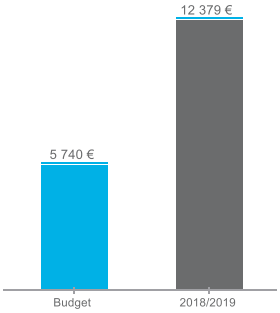

Produits de fonctionnement :+4.1%

Par contre pour ce qui est des impôts et des taxes, ce sont des charges non compressibles que l'on nous impose et là nous sommes à +6639 euros, ce sont des charges qui sont dues à la taxe sur salaires. La fusion a fait que nous avons été exonérés pendant un certain temps et cette fois nous n'avons plus l'exonération et on se retrouve avec une taxe à payer.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

CHARGES DE PERSONNEL

		% Produits
2018/2019	348 144 €	43.87%
Budget	353 060 €	46.33%
-1.4%	-4 916 €	

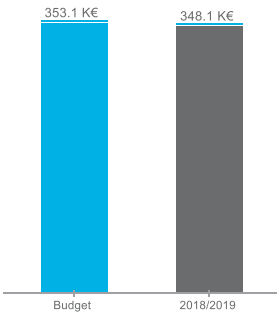

Produits de fonctionnement :+4.1%

Tout à l'heure dans mon préambule, j'ai bien parlé de la maîtrise et de la gestion des heures supplémentaires et là on se retrouve avec une prévision de budget, donc on a mieux maîtrisé nos charges de personnels parce qu'on est à – 4916 euros.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2018/2019	Budget	Comparaison
Salaires bruts	250 830 €	248 600 €	+0.9%
Charges sociales	94 982 €	102 360 €	-7.2%
Taux de charges sociales	37.87%	41.17%	-3.3
Autres charges du personnel	2 333 €	2 100 €	+11.1%
Intérimaires	55 565 €	56 000 €	-0.8%

La synthèse des charges de personnel : on peut s'apercevoir que les charges sociales ont diminué parce que l'on a un taux d'URSAFF qui est passé de 13 % à 7 % ce qui fait que par rapport au budget on a moins de charges sociales à hauteur de – 7,2 %.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

SYNTHÈSE DES CHARGES

	2018/2019	Budget	Comparaison
Charges de fonctionnement	429 513 €	440 413 €	-2.5%
Impôts et taxes	12 379 €	5 740 €	+115.7%
Charges de personnel	348 144 €	353 060 €	-1.4%
Dotations aux amortissements	34 515 €	33 600 €	+2.7%
Charges financières	548 €	560 €	-2.1%
Total	825 099 €	833 373 €	-1%

Pour la synthèse des charges, nous avons les charges de fonctionnement que je vous ai exposées tout à l'heure, les impôts et taxes qui sont non compressibles et qui sont imposées et donc par rapport à notre budget annoncé on a moins de charges de – 1 %.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER

		% Produits
2018/2019	-67 779 €	-8.54%
Budget	-79 983 €	-10.49%
	+15.3% +12 204 €	

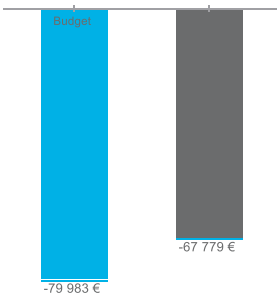

Produits de fonctionnement : +4.1%

Tout à l'heure, j'avais précisé qu'il fallait que l'on se rappelle des 4,1 % de ressources supplémentaires.

Il est important de dire que dans cette partie là, nous avons deux provisions qui ont été chargées. La provision sur créance de client douteux pour retard de paiement. L'année dernière nous avions provisionné à 12528 et là on a approvisionné à 17060 euros.
On a provisionné dans cette partie là, la provision pour l'indemnité de départ en retraite de 9495 euros.
Ces deux provisions ont un impact sur le résultat.

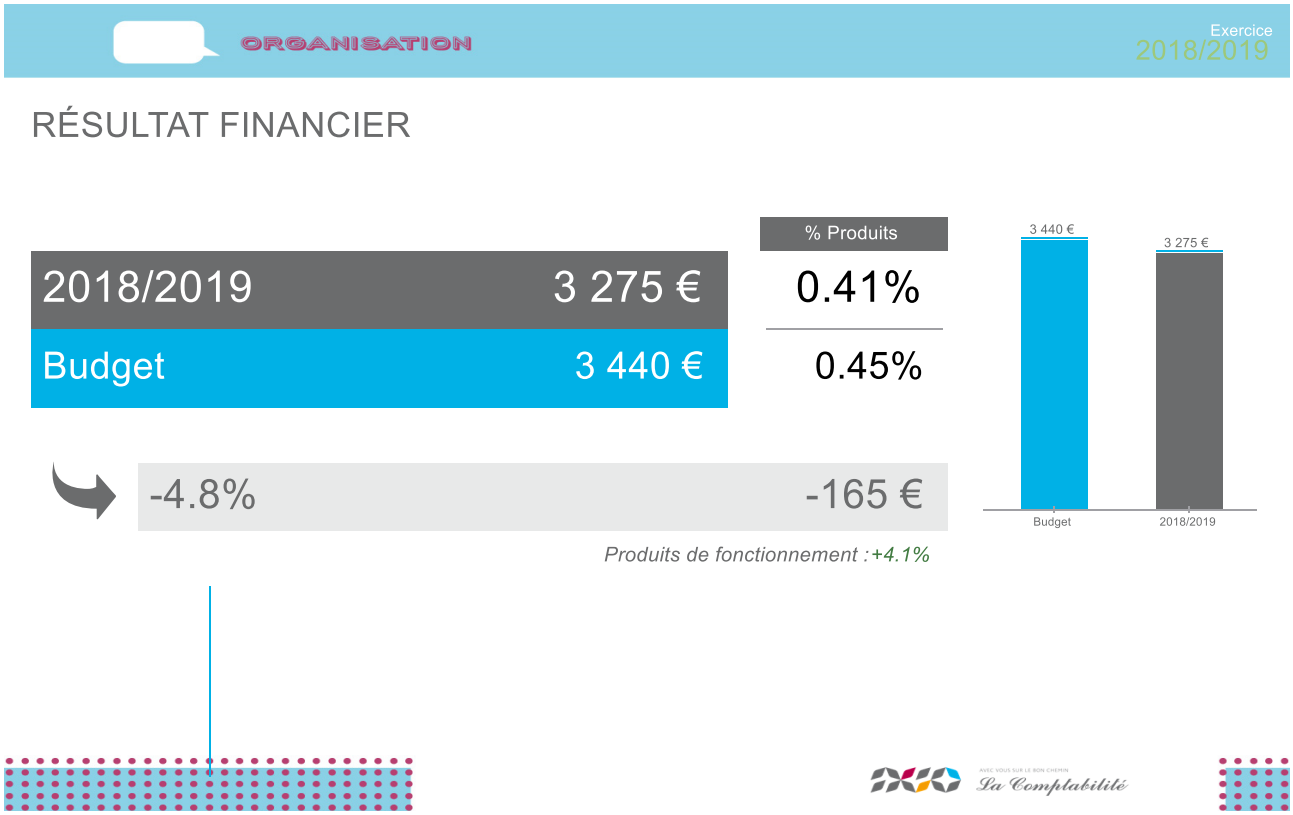

Le résultat financier, ce sont nos placements, les charges d'intérêts donc là nous sommes a -4,8 %.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

		% Produits
2018/2019	36 440 €	4.59%
Budget	39 460 €	5.18%
-7.7%	-3 020 €	

Produits de fonctionnement :+4.1%

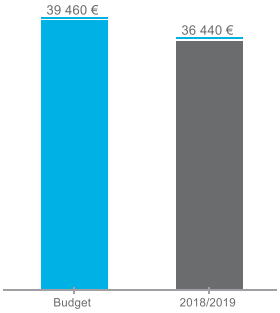

Dans ce résultat exceptionnel, on y retrouve, les dons des bénévoles. C'est important quand même de dire que les commissions, les membres qui y travaillent, ont des frais, des frais de déplacement en dons donc qui ont un impact mais qui représentent une somme de 26170 euros mais ça n'a pas d'impact, parce que nous avons l'ensemble en charge et en recette.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

		% Produits
2018/2019	-28 814 €	-3.63%
Budget	-37 083 €	-4.87%
+22.3%	+8 269 €	

Produits de fonctionnement :+4.1%

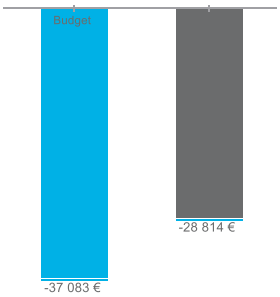

L'année dernière on n'était pas trop fier parce que le résultat de l'exercice, dans notre budget, on annonçait un résultat à – 37000 euros.
Cette année, il est à -28000 euros et si on pointe les deux provisions qu'on avait cité tout à l'heure pour client douteux et la provision nouvellement faite pour un départ en retraite ce qui fait pour toutes les deux 26000 euros. C'est pour cela que je vous dis que notre résultat d'exercice aurait presque pu être à l'équilibre.

ORGANISATION

Exercice 2018/2019

RATIOS D'ACTIVITÉ (%)

	2018/2019		Budget	
Produits de fonctionnement	793 651 €	100%	762 130 €	100%
Marge globale	562 544 €	70.88%	533 650 €	70.02%
Charges de fonctionnement	429 513 €	54.12%	440 413 €	57.79%
Impôts et taxes	12 379 €	1.56%	5 740 €	0.75%
Charges de personnel	348 144 €	43.87%	353 060 €	46.33%
Dotations aux amortissements	34 515 €	4.35%	33 600 €	4.41%
Résultat courant non financier	-67 779 €	-8.54%	-79 983 €	-10.49%
Résultat financier	3 275 €	0.41%	3 440 €	0.45%
Résultat courant	-64 504 €	-8.13%	0 €	0%
Résultat exceptionnel	36 440 €	4.59%	39 460 €	5.18%
Résultat de l'exercice	-28 814 €	-3.63%	-37 083 €	-4.87%

La Comptabilité

Le ratio d'activités : simplement, on doit dire que les charges de fonctionnement représentent 54,12 % de nos produits de fonctionnement et les charges de personnel, ce sont les deux gros pourcentages, 43,87 % du produit de fonctionnement.

Notre résultat final est de -28814 euros.

Je vais demander à monsieur Rondot de venir présenter le bilan.

➢ **Rapport de Pierre Rondot, Comptable du cabinet comptable, La Comptabilité.**

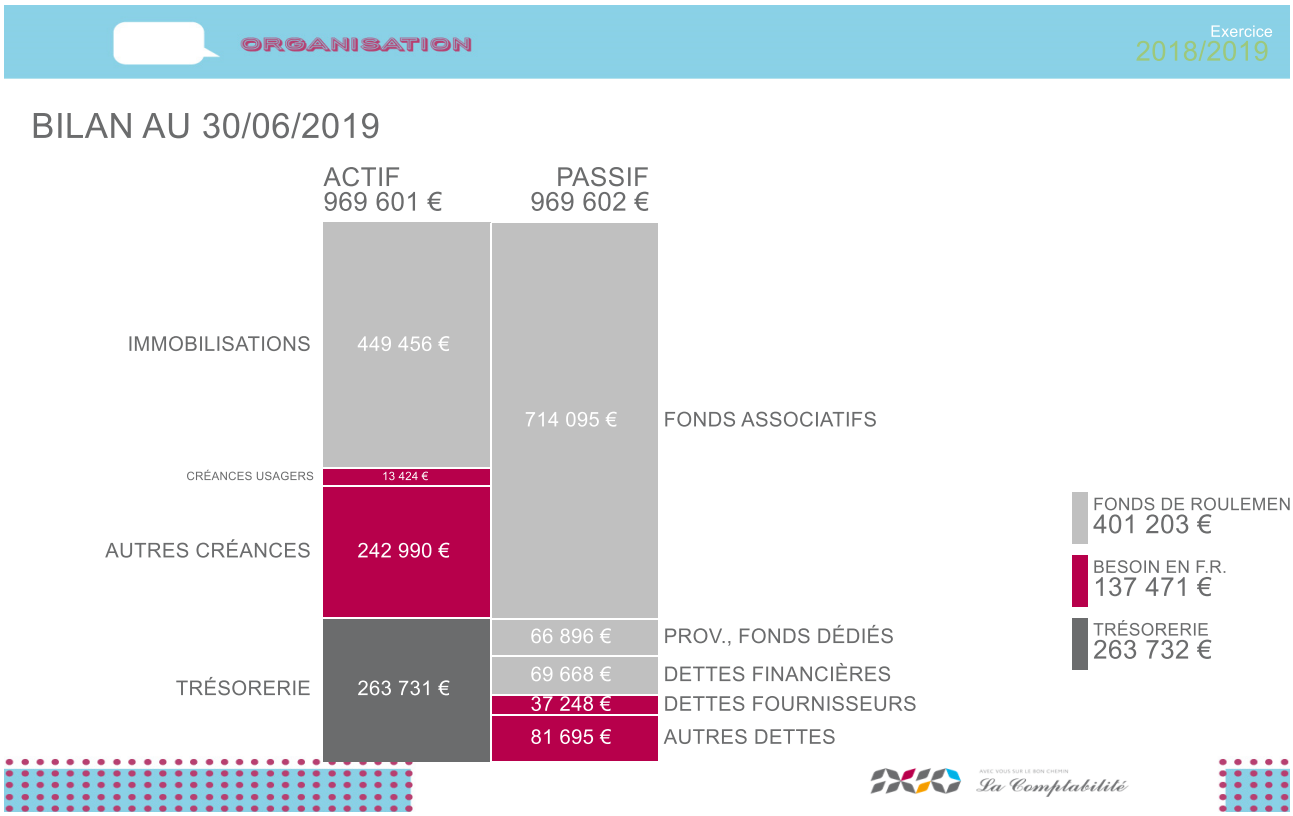

Juste pour vous donner quelques informations sur les structures de bilan au 30 juin 2019.
Au contraire du compte de résultat de l'exercice, le bilan lui retrace le patrimoine du district avant et après la fusion avec un premier indicateur important en terme financier, c'est ce que l'on appelle le fond de roulement qui s'élève à 401203 euros.
Le fond de roulement est constitué par la différence entre les fonds associatifs cumulés des deux districts, c'est-à-dire le résultat comptable accumulé augmenté des dettes financières, qui sont des emprunts pour financer les investissements longs termes donc la différence entre ces fonds associatifs, augmentés des dettes financières pour financer les immobilisations long terme, c'est-à-dire tous les investissements qui ont été réalisés mais essentiellement en terme d'immobilier puisque les deux districts sont propriétaires chacun de leurs sites.
Donc un fonds de roulement excédentaire de 401000 qui est un premier indicateur financier assez confortable sachant que les fonds associatifs ont quand-même été imputés ces dernières années de 65 000 euros de déficit cumulé mais également de la provision pour l'indemnité de fin de carrière de 66000 euros qui avait décidé d'être comptabilisée à partir de l'exercice clos.

Intervention de Daniel Rolet, Président du District : Est-ce que tu peux préciser que les indemnités de fin de carrière sont pour l'ensemble du personnel et pas pour une personne.

Oui, bien sûr, chaque employeur est redevable envers ses salariés d'une indemnité de départ en retraite lorsque l'employé en fait la demande. Les normes françaises ne font pas d'obligation de constituer une provision comptable mais c'est ce qu'ils appellent quand-même la méthode préférentielle.
Il a été décidé donc de constituer cette provision pour anticiper le coût des départs en retraite.
Bien sûr ces provisions vont varier tous les ans en fonction de l'effectif salarial, en fonction de la rémunération des salariés et de leur ancienneté et de l'âge.

Le deuxième indicateur financier c'est ce qu'on appelle le besoin en fonds de roulement qui se traduit par un besoin en trésorerie pour gérer l'activité au quotidien du district, c'est-à-dire pour gérer en fait le décalage qui se trouve entre les autres créances qui sont essentiellement des créances sur les clubs. C'est-à-dire la

facturation aux clubs qui n'est pas entrée en trésorerie par rapport aux crédits qu'on obtient de nos fournisseurs et des autres dettes qui sont essentiellement des dettes fiscales et sociales mais qui représentent un encours normal.
Donc on a besoin de trésorerie à hauteur de 137000 euros ponctuellement, généralement tous les mois.
Alors bien sûr ce besoin de trésorerie est largement comblé justement par notre excédent de fonds de roulement de 401000 euros et par ricochet notre trésorerie est stable d'une manière assez confortable à hauteur de 263732 euros.
Pour information quand-même, la trésorerie est en léger recul et bien sûr elle est issue des déficits accumulés sur les deux derniers exercices.

➢ **Rapport de Thierry Girardet, commissaire aux comptes du cabinet ACTIS.**

Bonsoir à toutes et à tous,

En tant que commissaire aux comptes, la synthèse de nos travaux se traduit par deux rapports :

- Un rapport général sur la certification des comptes,
- Un rapport spécial qui relate les différentes conventions au niveau du district.

Je ne vais pas vous faire une lecture exhaustive du rapport qui est un petit peu contraignante mais simplement sur le rapport général compte-tenu du fait de nous avons exercé notre audit selon les normes professionnelles applicables en France et nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base de nos travaux, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice, donc une certification sans réserve de vos comptes.

Au niveau du rapport spécial, je suis amené à relever les conventions qui sont des conventions qui perdurent car elles étaient déjà en place l'année dernière. Nous n'avons pas de nouvelle convention sur l'exercice.

Il existait deux conventions sur les exercices précédents :

- La première convention concerne le remboursement de l'emprunt de la SCI Ligdis, qui gère les locaux à Besançon. L'administrateur concerné, Daniel Rolet, qui est Président du District et gérant de la SCI Ligdis. Les modalités de la convention, comme l'année dernière, sont les suivantes : Le District s'engage à assurer le remboursement de l'emprunt souscrit par la SCI Ligdis à hauteur de 40000 euros sur 10 ans à partir de l'échéance du mois d'avril 2016 ou à assurer le remboursement anticipé de cet emprunt.
  A cet effet, chaque mois le district verse donc une somme en trésorerie de 366.27 euros sur le compte de la SCI. C'est la première convention qui continue.

- La deuxième convention concerne la garantie de l'emprunt de la SCI Ligdis. L'administrateur concerné, est également Daniel Rolet, qui est Président du District et gérant de la SCI Ligdis. Les modalités sont les suivantes : Le district garantit l'emprunt de la SCI Ligdis par mise en dépôt de deux DAT de 20 000 euros, ce sont deux comptes de placements à terme sécurisés, chacun en vue du nantissement de l'emprunt effectué par la SCI.

Donc ce sont deux conventions qui continuent, qui perdurent, qui étaient déjà en place précédemment et au niveau de mon rapport, j'émets une certification sans réserve.

Cela a servi également effectivement à l'amélioration du résultat même si ça reste une perte par rapport à l'année dernière, le résultat a progressé, il se rapproche d'un équilibre budgétaire qui va sans doute vous être présenté par Nelly et ça c'est une amélioration certaine et le niveau de votre trésorerie le signalait Pierre Rondot, reste à 263000 euros et reste solide et ça c'est l'accumulation des actions que vous avez menées dans le passé.

Voilà pour mes rapports de commissariat aux comptes.
Merci.

➢ **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018/2019**

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTES POUR : 1190
Les comptes de l'exercice de la saison 2018/2019 sont approuvés à l'unanimité.

➢ **Présentation du budget prévisionnel 2019/2020 par Nelly Julliard, trésorière du District.**

Annexe 2

On commence par **les dépenses**, je ne vais pas énumérer toutes les lignes.

On a parlé d'achat de véhicules donc il fallait bien prévoir du carburant, de fait cette année il y a une ligne supplémentaire, la ligne 606140 du plan comptable nommée « carburant ».

Comme il y aura des véhicules, il a bien fallu aussi faire en sorte qu'il y ait un impact sur les frais de déplacements de notre personnel et y compris de nos élus puisque ces véhicules vont servir pour les frais de déplacements, de réunions et autres donc là il y a un impact et on a diminué les frais de déplacement.

L'assurance aussi du véhicule, qui n'existait donc pas l'année dernière, apparait maintenant.

C'est tout pour les gros postes qui doivent changer, par contre, on restera sur les mêmes charges en termes d'activités de notre district, organisation des compétitions et puis tout ce qui vient pour développer l'activité sur le terrain, on va dire.

On va passer aux recettes.

Annexe 3

Les recettes supplémentaires : quelque chose qu'il est quand-même important de signaler c'est que l'on a un budget équilibré à 816000 euros en sachant que l'on espère que les amendes ne seront pas aussi importantes que l'année qui vient de s'écouler. Donc on a volontairement mis les amendes en baisse en diminution d'un peu plus de 8% et on arrive tout de même à un équilibre de notre budget.

La confiance de nos partenaires puisque l'année dernière nous avions 28400 euros et on espère toujours que l'on soit entendu par nos partenaires donc nous avons placé la barre à 30000 euros.

On espère que nos subventions n'iront pas à la baisse pour obtenir ce budget.

Notre budget prévisionnel est donc établi pour 816000 euros.

Est-ce qu'il y a des questions ? Non, pas de questions ?

On va donc passer à l'approbation de ce budget.

➢ **APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2019/2020.**

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTES POUR : 1190
Le budget prévisionnel de la saison 2019/2020 est approuvé à l'unanimité.

➢ **Modifications règlementaires, présentées par Philippe Surdol. Vice-président du district.**

Bonjour à toutes et à tous,

Je reviens une nouvelle fois devant vous au sujet des règlements des championnats séniors, car nous constatons qu'il y a régulièrement des améliorations à apporter,

- soit pour simplifier certaines règles,
- soit pour clarifier certains points du règlement et éviter ainsi de mauvaises interprétations,
- soit pour les uniformiser par rapport aux règlements de la FFF, de la Ligue BFC, voir des autres districts de notre ligue,
- soit pour rétablir une certaine équité sportive.

Et le tout, dans l'intérêt de nos clubs et équipes du Doubs Territoire de Belfort, puisque la priorité du District est d'être proche de vous.

Je vais donc vous commenter les modifications proposées par la Commission des Compétitions Séniors et qui ont été approuvées par le Comité de Direction dans sa réunion du 1er Octobre 2019.

Conformément au document qui vous a été remis, via la convocation officielle pour cette Assemblée Générale, et dont je l'espère, tout le monde a pris connaissance, nous ne déroulerons bien entendu que les articles concernés.

Et comme nous ne sommes encore pas équipés de boitiers de vote électronique, je vous suggère de voir ensemble les différentes modifications proposées et de procéder au vote à l'issue de cette présentation après avoir traité vos éventuelles questions.

Est-ce que vous en êtes d'accord sur le principe ?

Donc rentrons sans plus attendre dans le vif du sujet

Chapitre 1 : REGLES GENERALES

Article 7. ~~Les deux dernières journées~~ Les matchs de la dernière journée de championnat doivent se jouer le même jour à la même heure.
Des dérogations pourront être accordées pour les matches dont les deux équipes en présence ne peuvent ni accéder, ni être rétrogradées, sous réserve de l'accord des deux clubs.

Nous vous proposons simplement de faire jouer le même jour et à la même heure uniquement les matchs de la dernière journée de championnat. Nous avons la possibilité de modifier cet article, suite à la réponse qui nous a été faite par la Ligue le 27 Juin 2019, je lis : les Districts sont décisionnaires dans la mise en place de leurs règlements particuliers des compétitions. Elle conseille de le faire valider en AG.
Nous proposons cette modification, pour imposer un peu moins de contraintes à nos clubs.

Cet Article 7 serait **Applicable immédiatement**, puisque çà concerne la toute fin de saison.

Article 10. ~~**Règle des 10 mètres**~~ **Exclusion temporaire - Carton blanc**

Reprise de l'Article 18 de la LBFC en l'adaptant au district dans notre 1er paragraphe. Ensuite c'est le texte officiel de la Ligue.
La Commission Départementale d'Arbitrage est d'accord sur ce principe.
C'est un souhait, afin d'être en harmonie avec la Ligue et les autres districts.
Ce sera également plus simple pour les arbitres et les joueurs qui évoluent à la fois en Ligue et en District.
De plus, la règle des 10 mètres n'est pas un règlement officiel. Et c'est très peu appliqué.
Cette règle des 10 mètres sera donc supprimée à la fin de la saison.
Je vous lis donc le paragraphe 1 :

Elle s'applique dans toutes les compétitions du District, à l'exception du Futsal et de celles disputées à effectif réduit, et dans toutes les catégories à compter du 1er juillet ~~2019~~ 2020.

Nous souhaitons que cette règle soit également applicable dans les catégories de Jeunes de Foot à 11, voir chez les Féminines à 11, si un jour nous avons ce type de compétition à gérer. Nous vous le proposerons donc aussi au vote à la fin de cet exposé.

Je vous fais grâce de la lecture complète de cet article, puisque c'est un « copier/coller » de celui de la Ligue.

Je vais simplement vous rappeler les 4 motifs d'application du « carton blanc », qui faciliteront son utilisation.

a) L'exclusion temporaire est une sanction administrative d'une durée de 10 minutes. Notifiée par l'arbitre à un joueur, elle n'entraînera aucune suspension ni amende financière, sauf règlement spécifique d'un District.

L'exclusion temporaire n'est pas appelée à remplacer l'avertissement ou l'exclusion définitive. Elle a un objectif uniquement préventif, éducatif, lié aux comportements des joueurs pour des fautes qui ne sont pas accomplies lors du jeu et de la conquête du ballon.

b) L'arbitre notifie à un joueur l'exclusion temporaire du terrain pour une durée de dix minutes pour les motifs suivants :

- Manifester sa désapprobation en paroles ou en actes,
- Retarder la reprise du jeu,
- Ne pas respecter la distance sur les remises en jeu (Coup Franc, Corner, ou Rentrée de Touche),
- Quitter le terrain ou y pénétrer sans autorisation.

c) L'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. En cas de nouvelle infraction, l'avertissement ou l'exclusion définitive devra être prononcé suivant l'application des lois du jeu. Le nombre de joueurs exclus temporairement ne peut, en aucun cas, dépasser trois (3) dans les compétitions féminines ou masculines (foot à 11) au sein d'une même équipe dans le même temps.
L'exclusion temporaire doit être notifiée à un joueur lors d'un arrêt de jeu. Au cas où l'arbitre n'arrêterait pas le jeu sur le fait en raison d'un avantage, la sanction sera notifiée au joueur dès le premier arrêt de jeu, aussi dans le cas où le coup franc est joué rapidement par l'équipe victime, l'arbitre peut notifier le carton blanc à l'arrêt de jeu suivant.

d) L'arbitre notifie la sanction au joueur en lui montrant un carton blanc. Selon le motif de la faute, la première sanction peut être soit un carton blanc soit un carton jaune. Un carton blanc pourra être adressé après un carton jaune. Le carton rouge est utilisé selon les règles habituelles de l'arbitrage.

e) Le joueur exclu temporairement ne peut être remplacé durant la durée de la sanction.

f) A l'issue du temps prévu pour l'exclusion temporaire, le club peut faire entrer sur le terrain, soit le joueur exclu temporairement, soit un joueur remplaçant régulièrement inscrit sur la feuille de match

g) Le décompte du temps sera effectif à partir de la reprise du jeu consécutif à la sanction. Les 10 minutes d'exclusion temporaire correspondent à un temps de jeu effectif (hors temps de remplacements, de blessures, de tentatives volontaires de retarder le temps de jeu). Le décompte du temps est sous la responsabilité de l'arbitre.

h) Le joueur exclu temporairement va sur le banc de touche de son équipe. Il est autorisé à s'échauffer dans la zone prévue à cet effet avant de revenir en jeu. Il reste soumis à l'autorité de l'arbitre et pourra, le cas échéant, être sanctionné comme tel. A l'issue des 10 minutes d'exclusion, l'arbitre fait signe au joueur de revenir. Le joueur doit pénétrer sur le terrain à la hauteur de la ligne médiane. Il n'est pas nécessaire d'attendre un arrêt de jeu, sauf dans le cas où le joueur sanctionné est remplacé.

i) Au cas où une rencontre se termine alors qu'une sanction temporaire est en cours, la sanction est considérée comme purgée. Si cette situation se produit en première mi-temps (y compris celle de la prolongation), le joueur doit purger la durée restante en deuxième mi-temps.
Un joueur exclu temporairement n'ayant pas purgé l'ensemble de sa sanction à l'issue du temps règlementaire peut participer à la séance de tirs au but (IFAB).

j) Au cas où une équipe se trouverait réduite à moins de 8 joueurs, suite à une ou plusieurs exclusions temporaires ou définitives, la rencontre est arrêtée par l'arbitre qui doit le signaler sur la feuille de match et faire un rapport circonstancié au District. Les Commissions compétentes prendront la décision qu'elles jugeront opportune.

Cet Article 10 serait **Applicable à compter de la saison 2020 – 2021.**

Article 12. Forfait simple
Une équipe déclarant forfait au match « aller », se déplacera en tout état de cause au match « retour ».

Lorsqu'une des équipes d'un club (District - Ligue ou National) est constaté forfait (déclaré ou non déclaré) pour un match officiel, toutes les équipes de district inférieures à cette équipe seront également déclarées « forfait », si elles ont aussi un match officiel le même week-end.

En ce qui concerne le 1er paragraphe, ce principe a de tout temps été appliqué, mais il n'apparaissait pas ou plus dans les textes. Donc nous le formalisons.

Cet Article 12 serait donc **applicable immédiatement**

Article 13 Forfait général :

1. Une équipe sera forfait général au troisième forfait (3ème) dans la même compétition.
2. Tout club, dont une équipe (District – Ligue ou National) aura été déclarée forfait général, verra toutes ces équipes inférieures déclarées forfait général.

3. Un club, s'étant engagé régulièrement dans les Championnats et se déclarant forfait général avant la fin des Championnats, sera frappé d'une amende comme indiqué aux dispositions financières.
4. Le forfait général peut être assimilé à une situation de non activité partielle ou totale par décision des instances concernées.

Nous rajoutons simplement les points 3 et 4, qui ne remettent pas en cause le principe que nous appliquions déjà. C'est pour uniformiser notre article avec celui de la Ligue.

Le rajout de ces 2 paragraphes 3 et 4 serait bien entendu **Applicable immédiatement.**

Article 14. **Exclusion de compétitions, Mise hors compétition**, **Forfait général** :

C'est un Nouvel Article, sachant qu'une partie du point 1 existait déjà précédemment dans notre Article « forfait général ».

Lorsqu'en cours d'épreuve, **une équipe** est exclue d'un championnat, déclarée forfait général ou mise hors compétition, et déclassée par la commission compétente, elle est classée dernière et comptabilisée comme tel.

Et nous avons reformulé les 2 paragraphes existants déjà pour rendre le texte plus clair.

Si une telle situation ~~En outre, si le forfait général~~ intervient avant les quatre (4) dernières journées de la compétition à laquelle ~~le club~~ l'équipe concernée participe, tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ~~ce club~~ cette équipe sont annulés.
Si une telle situation ~~le forfait général~~ intervient ~~dans~~ au cours des quatre (4) dernières journées de la compétition à laquelle ~~le club~~ l'équipe concernée participe, les buts pour et contre, et les points acquis lors de tous les matchs joués restent acquis, les matchs non encore disputés, sont donnés gagnés ~~au club~~ à l'équipe adverse sur le score de 3–0 (Article 7.1 des Règlements de la Ligue Bourgogne Franche-Comté).
2. Tout club, dont une équipe aura été exclue d'un championnat, déclarée forfait général, verra également toutes ces équipes inférieures exclues, déclarées forfait général, dans les conditions du point 1 ci-dessus.
3. Pour les autres cas, il sera fait application des dispositions des articles 130 et 234 des RG de la FFF

Nous rajoutons également les points 2 et 3, pour uniformisation par rapport à l'article de la Ligue.

Il serait **Applicable immédiatement, puisqu'à ce jour aucune équipe n'a été exclue, mise hors compétition ou déclarée forfait général.**

Article 15 Match remis – Permanence

C'est aussi un Nouvel Article.

Nous souhaitons l'intégrer dans les règlements, suite à quelques litiges. Jusqu'à maintenant, les clubs étaient déjà informés des modalités de report, mais uniquement par mail + Infos sur le site. Dorénavant, cela sera également dans les règlements.

Donc là-aussi, je vous en épargne la lecture. Je vous lis uniquement la fin de l'article où apparait les modifications par rapport à ce qui vous étaient adressés jusqu'à maintenant par mail ou sur le site.

MODALITES DE REPORT DES RENCONTRES DE DISTRICT :

UNE SEULE ADRESSE MAIL : **report@dtb.fff.fr**
Cette adresse doit OBLIGATOIREMENT être utilisée à compter du vendredi 12h00, pour les reports et les forfaits.
Pas de prise en compte des reports ou forfaits par téléphone.

PERMANENCE DU SAMEDI MATIN :
La permanence du samedi matin permet de reporter les rencontres du samedi (toute la journée) et du dimanche matin, voir du dimanche après-midi, et à déclarer les forfaits.
Dans le cas des matches du dimanche après-midi, le report n'est fait le samedi matin que si la situation l'impose, c'est-à-dire que le club est d'ores et déjà sûr et certain le samedi matin, que le match ne pourra pas avoir lieu.
MODALITES : Toutes les demandes de report de rencontres doivent être envoyées sur une adresse mail spécifique : **report@dtb.fff.fr**.

- Le mail doit arriver au district avant 10h00 et détailler les diverses rencontres à reporter, à savoir : le N° de match, la division, le groupe, les équipes concernées.
- Le ou les clubs adverses doivent être mis en copie du mail.
- Les rencontres du samedi et dimanche peuvent être reportées (cf consignes ci-dessus).

PERMANENCE DU DIMANCHE MATIN : DEBUT LE PREMIER DIMANCHE DE NOVEMBRE DE LA SAISON:
La permanence du dimanche matin permet de reporter UNIQUEMENT les rencontres du DIMANCHE APRES MIDI (12h30 et 14h30), et ne sert pas à gérer les forfaits.
MODALITES : Toutes les demandes de report de rencontres doivent être envoyées sur l'adresse mail spécifique : **report@dtb.fff.fr**.

- Le mail doit arriver au district avant 10h00 et détailler les diverses rencontres à reporter, à savoir : le N° de match, la division, le groupe, les équipes concernées.
- Le ou les clubs adverses doivent être mis en copie du mail

VERIFICATION DU REPORT DES RENCONTRES PAR LE BIAIS DU SITE INTERNET DU DISTRICT :
Si un match n'est pas officiellement reporté par les instances du district, les équipes et les officiels **doivent impérativement être présents**, même en cas d'arrêté municipal.
Si un (ou les 2) club(s) est (sont) absent(s) ou si le nombre de joueurs par équipe est insuffisant (voir obligation pour pouvoir débuter un match), ce club aura match perdu par forfait (moins 1 point).
Une feuille de match (informatisée ou papier) devra être établie et transmise.

Il vous a toujours été dit, que pour quelques raisons que ce soit, si un match n'est pas remis officiellement dans Footclubs ou sur le site par le Service Administratif ou les personnes de permanence le dimanche matin, les clubs doivent être présents sur le terrain. Dorénavant c'est écrit « noir sur blanc ». Et il est impératif de faire une feuille de match (FMI ou papier)

Cet Article 15 serait **Applicable immédiatement,** puisque nous ne sommes pas encore dans la période critique de reports de matchs.

Article 16 – Participation aux compétitions

C'est encore un Nouvel article.

Point 1 : il reprend le point 2 de l'Article 167 des RG de la FFF, qui a toujours existé

1. Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des RG de la FFF, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour, la veille ou le lendemain.

Point 2 : il reprend un ancien point de l'Article 167 des RG de la FFF, qui avait été supprimé et qui nous a totalement échappé (apparemment discrètement, puisque cette info n'était pas remontée jusqu'au district !!)
Même si la Ligue ne l'a pas repris, nous souhaitons au sein du District le mettre en application, afin de maintenir une véritable équité sportive. Il nous semble anti sportif que, par exemple : l'équipe 2 d'un club, puisse faire participer tous les joueurs ayant joué en équipe 1 le week end précédent, quand les 2 équipes jouent le même week end.

Selon l'Article 25 point c) du règlement de la Ligue BFC voté la semaine dernière en AG, les districts qui le souhaitent peuvent faire voter lors de leur AG, les conditions de participation aux compétitions départementales.

c) RESTRICTION(S) DE PARTICIPATION - Article 25 LBFC
Dans le cadre de l'article 167 des R.G. de la F.F.F., la Ligue délègue aux assemblées générales des Districts qui le souhaitent, la possibilité de voter les conditions de participation aux compétitions départementales des joueurs qui ont joué des matchs de compétition officielle avec une équipe supérieure de leur club, à raison de 4 joueurs au maximum,

Par conséquent, afin d'harmoniser ce point par rapport aux autres districts qui souhaitent également le mettre en application, nous proposons 4 joueurs contrairement à 3 dans l'ancien Article 167 des RG de la FFF.

Nous souhaitons que ce point 2 soit également applicable dans les catégories de Jeunes de Foot à 11, voir chez les Féminines à 11, si un jour nous avons ce type de compétition à gérer. Nous vous le proposerons donc aussi au vote à la fin de cet exposé.

2. Ne peuvent participer à une compétition de district, que quatre (4) joueurs au maximum étant entrés en jeu lors de la dernière rencontre officielle de championnat disputée par les équipes supérieures opérant en championnat national, régional ou de district lorsque celles-ci jouent un match officiel la même journée de programmation que celle planifiée par les instances du district.

Point 3 : il était également passé aux oubliettes. En effet, l'Article 167.4 de la FFF, repris par la Ligue dans son Article 24 ne concerne que les équipes évoluant en national et en Ligue. Nous ne pouvions donc l'appliquer.
Par conséquent, et toujours pour l'équité sportive, il est important de l'intégrer également dans nos propres règlements.

EXPLICATIONS A METTRE EN RESERVE
Par contre, nous rencontrons un petit souci, quant au nombre de joueurs autorisés. Nous souhaitions mettre également 4 joueurs, comme pour le Point 2, mais l'Article 167 des RG de la FFF et l'Article 24 de la Ligue BFC autorisent 3 joueurs.
Par conséquent, pour ne pas mettre le doute dans l'esprit de nos clubs, nous proposons 3 joueurs. (ainsi ce point est uniformisé par rapport à la FFF et la Ligue et il évitera aux clubs ayant des équipes en National ou en Ligue ET en district d'avoir deux règlements différents).

3. Ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat de district, plus de trois joueurs (3) ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de championnat nationales, régionales ou de district avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national, régional ou de district.

Cet Article 16 serait **Applicable à compter de la saison 2020 – 2021.**

V. OBLIGATIONS D'EQUIPES DE JEUNES.

…….

- Une école féminine de football avec une équipe ~~U9F~~ U11F et une équipe ~~U12F~~ U13F, peut être assimilée à une équipe à 11, à ~~la~~ condition ~~et~~ de participer à 8 rassemblements au minimum par équipe ~~U9F~~ U11F et ~~U12F~~ U13F.

- Les équipes de Foot à 4 ou 5 ~~(~~U6 à U9 et U8F~~)~~ ne comptent pas.

…….

C'est une simple mise à jour suite aux nouvelles catégories en foot féminin

Modification **Applicable immédiatement,** puisque ce sont les nouvelles catégories « Féminines »

VI. OBLIGATIONS D'ARBITRAGE.

L'ensemble du texte reste inchangé. Nous avons simplement clarifié le tableau récapitulatif, en rajoutant (voir tableau)

Tableau récapitulatif des Sanctions financières et sportives

Equipes	obligations	sanctions financières*	Sanctions sportives		
			1ère année d'infraction	2ème année d'infraction	3ème année d'infraction
Départementale 1	2 arbitres dont 1 majeur, avec 40 rencontres arbitrées par ces 2 arbitres, dont un minimum de 10 par arbitre obligatoire	120 €	- 2 mutations	- 4 mutations	Rétrogradé en division inférieure ou maintenu si appelé à évoluer au niveau supérieur et - 6 mutations
Départementale 2	1 arbitre avec 20 rencontres arbitrées, ou 2 arbitres dont un minimum de 10 par arbitre.	40 €	- 2 mutations	- 4 mutations	Rétrogradé en division inférieure ou maintenu si appelé à évoluer au niveau supérieur et - 6 mutations
Départementale 3	1 arbitre avec 20 rencontres arbitrées, ou 2 arbitres dont un minimum de 10 par arbitre.	40 €	- 2 mutations	- 4 mutations	Rétrogradé en division inférieure ou maintenu si appelé à évoluer au niveau

					supérieur et - 6 mutations
Départementale 4	1 arbitre avec 20 rencontres arbitrées, ou 2 arbitres dont un minimum de 10 par arbitre, ou à défaut 1 arbitre auxiliaire ayant effectué un minimum de 5 rencontres, si absences d'officiel.	40 €	Aucune (Alinéa 4)	Aucune (Alinéa 4)	Aucune (Alinéa 4)
Club ayant uniquement des équipes de jeunes à 11	1 arbitre avec 20 rencontres arbitrées, ou 2 arbitres dont un minimum de 10 par arbitre, ou à défaut 1 arbitre auxiliaire ayant effectué un minimum de 5 rencontres, si absences d'officiel.	40 €	-	-	-

* Sanctions financières doublées en 2ème année d'infraction, triplées en 3ème année d'infraction, quadruplées en 4ème année d'infraction et suivantes

VII OBLIGATIONS D'EDUCATEURS.

Se reporter au Titre 2 - Chapitre 4 - Article 34 des Règlements de la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

Puisque c'est une des trois obligations majeures, nous avons souhaités le rajouter dans nos règlements, même s'il n'y a aucune sanction sportive et financière.
Rappel : cela ne concerne que la D1, avec comme Obligation = CFF 3 certifié.

Toutefois, nous vous précisons que ce diplôme est insuffisant pour encadrer une équipe en R3. Même pour obtenir une dérogation la première année, pour l'entraineur qui a fait accéder son équipe de D1 en R3.
En effet, le diplôme pour le niveau R3 est dorénavant le BMF. Pour obtenir une dérogation, il faut le niveau immédiatement inférieur, soit le CFF 1 – 2 et 3 certifiés.

Nous ne pouvons donc qu'encourager les clubs de D1, et encore plus ceux qui souhaitent accéder à la R3, à former leur éducateur, dans un 1er temps au CFF3, et même à l'ensemble des CFF 1 – 2 et 3 et de les certifier.

Ce point est **Applicable immédiatement,** puisque nous ne faisons que l'intégrer à notre règlement.

Chapitre 2 : REGLEMENT DES DIVISIONS

Départemental 4

Ce championnat est composé de X équipes en fonction des engagements et réparties en X groupes de 10 ou 9 équipes.

Equipes participantes Saison en cours	Relégations de Dptl 3	Départemental 4 Accessions à la Dptl 3	Equipes Saison Saison suivante
X 10 groupes de10 ou 9 équipes selon le nombre d'équipes engagées	22	24	X groupes de 10 ou 9équipes selon le nombre d'équipes engagées
	23	24	
	24	24	
	25	24	
	26	24	
	27	24	
	28	24	
	29	24	
	30	24	

Et le dernier point que nous souhaitons vous proposer de modifier concerne la Départemental 4

POUR LA D4 :

Nous constatons qu'il y a de moins en moins d'équipes en D4, et que parfois des équipes qui accèdent sportivement à la D3, refusent l'accession.
D'autre part, je vous rappelle qu'en D2 seuls les 2 meilleurs 2èmes sur 4 groupes montent et qu'en D3 seuls les 4 meilleurs 2èmes sur 8 groupes montent. Donc pourquoi faire monter des 3èmes de D4 en D3 ?

Nous proposons donc, qu'à compter de la saison **2020 – 2021**, les 2 premiers de chaque groupe uniquement accèdent à la D3 et que les meilleurs 10èmes des 8 groupes de D3 soient repêchés. Ce nombre dépendra chaque année du nombre de groupes de D4.
Elle propose aussi que, si des équipes classées aux 2 premières places de D4 refusent de monter en D3, ce soit les meilleurs 10èmes suivants qui soient repêchés.

Exemple :
Pour la saison 2019 – 2020, nous avons 10 groupes de D4. Cela ferait 20 montées (au lieu de 24 actuellement)
Par conséquent, les **4 meilleurs 10èmes** de D3 sur les 8 groupes seraient repêchés.
Si en plus, une équipe classée dans les 2 premiers refuse d'accéder, **le 5ème meilleur 10ème** de D3 serait également repêché.

Ce principe serait **Applicable à compter de la saison 2020 – 2021**

Y a-t-il des questions sur ces mises à jour ou modifications ?

Intervention de Madame Jeanney, présidente du club de Frasne :
Concernant les reports de rencontres concernant les U15, sachant qu'ils jouent le samedi matin à 10h00, je vous donne un exemple, ça ne pourra pas jouer demain matin donc si les membres du district n'enregistrent pas le report sur le site internet avant 10h00 demain matin, il faut que l'équipe adverse vienne ?

Réponse de Philippe Surdol, Vice-président du district :

Oui, sauf que forcément le district est ouvert jusqu'à 10h00 pour prendre les reports de match, ils le feront demain matin à 8h00/08h15. Vous avez quand même adressé au club adverse un mail donc le club regardera sur le site.

Intervention de Monsieur Louvrier, correspondant du club AS Château de Joux :
Je voudrais revenir sur ce que l'on vient d'évoquer, est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux de se mettre en conformité avec la Ligue concernant les reports de matchs ou les clubs envoient un mail et on ne se déplace pas.

Philippe Surdol, Vice-président du district :
Je vous rappelle qu'à l'origine, c'était pour être plus proche des clubs que l'on a créé cette permanence.

Monsieur Louvrier, correspondant du club AS Château de Joux :
Si on a 50 cms de neige demain matin, excusez-moi mais on ne va remettre que demain matin.

Philippe Surdol, Vice-président du district :
Oui, ce sera remis demain matin, mais si on applique le règlement de la ligue il faut remettre le vendredi avant 17h00 pour que le report soit enregistré officiellement.

Monsieur Louvrier, correspondant du club AS Château de Joux :
Avec la Ligue on peut remettre quand on veut, c'est ça la différence puisque par un mail on prévient le club adverse et l'arbitre.

Philippe Surdol, Vice-président du district :
Je vous rappelle quand-même qu'à l'origine, c'était pour vous faciliter la tâche parce que s'il neigeait de samedi à dimanche, on pouvait remettre le match le dimanche matin. Cela nous évitera de faire des permanences.

Christian Dubail, Président de la commission des compétitions seniors :
Nous avions effectivement pensé à appliquer le règlement de la ligue mais je voulais simplement vous rappeler aussi, le président de la ligue est présent, il pourra peut-être me contredire, en ligue il n'y a pas de limite pour remettre les matchs donc s'il neige à midi à Château de Joux et puis que l'équipe vient de Dijon ou je ne sais où, il y a de fortes chances pour qu'ils soient déjà partis donc on aura aussi le même souci.

Nous en district, on peut remettre les matchs le dimanche jusqu'à 10h00 du matin, je sais que dans le Haut-Doubs, parce que j'y habite, qu'il peut neiger des fois très bas, cela nous est arrivé cette année, mais si nous avions proposé cette solution-là, elle nous semblait moins confortable que celle que nous proposons actuellement.

Après, vous êtes les seuls juges, à vous de proposer si vous le souhaitez, que l'on modifie le règlement à partir de la saison prochaine mais nous avons aussi peur, parce que malheureusement, ce n'est pas la majorité, c'est 1 ou 2 %, mais il arrive toujours qu'il y ait des matchs remis sans qu'il y ait véritablement de bonne excuse.

Nous sommes malheureusement confrontés parfois à ce genre de situation et c'est pour éviter ce genre de choses que nous souhaitons continuer à faire des permanences mais la balle est dans votre camps, c'est à vous de décider.

Daniel Fonteniaud, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté :
Dans le règlement de la ligue il y a deux procédures :

- Il y a une procédure jusqu'au vendredi 16 heures qui doit ressembler en gros à ce qui se fait dans le district, c'est-à-dire que le terrain impraticable doit être déclaré à la ligue et c'est la ligue qui va prévenir les officiels et reporter officiellement le match.

- Procédure numéro deux, c'est le vendredi après 16 heures, c'est-à-dire quand la ligue est fermée. Et à partir de ce moment-là, c'est le club recevant qui va annuler le match, reporter le match en prévenant à la fois le club visiteur, le secrétariat de la ligue, en l'occurrence ce sera le secrétariat du district, les

arbitres et les officiels désignés, sachant qu'il y a toujours un petit paragraphe disant que la ligue se réserve le droit d'envoyer quelqu'un pour vérifier au cas ou, si le terrain était praticable il peut y avoir match perdu. Ça arrive effectivement rarement, voir jamais, mais cela reste dans le règlement.

Donc il y a deux procédures, avant 16 heures le vendredi, c'est la procédure que vous avez ou après 16 heures puisque nous n'avons plus de permanence et ce sont les clubs qui gèrent directement le report.

Intervention de Monsieur Albert, représentant du club de Pouilley Les Vignes :
Concernant la modification de l'article 10 concernant l'application du carton blanc, j'ai deux questions.
La première c'est pourquoi le démarrer à la prochaine saison et pourquoi pas après la trêve ?
La deuxième ce sera pourquoi le limiter aux joueurs.

Philippe Surdol, Vice-président du district :
Pour la première question, c'est difficile d'appliquer un règlement comme ça en plein milieu d'une saison qui vient de démarrer.

Daniel Rolet, Président du district :
Le carton blanc s'applique pour les personnes qui sont sur le terrain, point.
Pour les personnes sur le banc il y a des cartons jaunes et des cartons rouges, on ne va pas compliquer les affaires.

Intervention de Monsieur Maigrot représentant du club de Val de Loue :
Je souhaiterais revenir sur un point concernant le forfait général. Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment a été géré le cas de Planoise Saint Ferjeux l'année dernière qui a fait forfait ou été mis en forfait entre la cinquième et la quatrième dernière journée de championnat.

En fonction des classements, on pouvait se retrouver deuxième, quatrième ou septième dans le même classement, dans la même journée suivant si on vous additionnait ou retirait des points.

Daniel Rolet, Président du district :
C'est à partir de la quatrième journée, ils ont été mis en forfait général le jeudi. Avant la quatrième journée.

Monsieur Maigrot représentant du club de Val de Loue :
Avant la quatrième journée ou au cours ?

Daniel Rolet, Président du district :
La quatrième journée n'a pas commencé le jeudi soir. La journée commence le samedi.

Monsieur Maigrot représentant du club de Val de Loue :
Sauf que la cinquième avait déjà été terminée.

Daniel Rolet, Président du district :
C'est écrit dans le texte dans la quatrième dernière journée, je sais on m'a déjà posé la question.

Monsieur Maigrot représentant du club de Val de Loue :
Le problème c'est que les clubs n'ont a pas étés informés, le classement a changé trois fois dans une même journée, moi je n'ai jamais vu ça.

Deuxième question : est-ce qu'un jour il sera possible de considérer comme équipe supérieure des équipes U19 Régionaux ou Nationaux suivant que vous rencontrez une équipe de district, vous jouez soit contre une équipe R3 parce qu'ils ont des U19 Nationaux ou Régionaux donc les championnats sont biaisés.

Dernière question, concernant les cinq derniers matchs, comment voulez-vous faire pour vérifier si une équipe à plus de 3 joueurs qui ont fait plus de 10 matchs sachant que vous n'avez pas de liste. A part poser une réserve à confirmer et payer, c'est la seule possibilité.

Intervention de monsieur Roussez, représentant du club de Bessoncourt Roppe Larivière :
Le temps décompté pour le carton blanc, c'est l'arbitre du centre ?
Il y a 5 ans ou 4 ans dans l'ancien district Belfort Montbéliard, on nous disait que ce n'était pas possible parce qu'il n'y avait qu'un seul arbitre et qu'il était difficile de gérer le temps.

Daniel Rolet, Président du district :
Tout est rentré dans l'ordre, c'est appliqué en ligue et dans les 6 autres districts.

Nous nous sommes mis d'accord avec Jean-Marie Robelin, Président de la Commission Départementale des Arbitres.

Nous avons les mêmes arbitres dans notre district que dans les autres districts et qu'en ligue donc si c'est applicable ailleurs, c'est applicable chez nous.

Quelque part c'est à votre bénéfice le carton blanc, si vous y réfléchissez un peu, pour certains ce sera des cartons jaunes en moins.

➢ VOTE CONCERNANT L'APPLICATION DU REGLEMENT DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE POUR LE REPORT DES RENCONTRES APPLICABLE EN SAISON 2020/2021

VOTE CONTRE : 332 (22 clubs représentés)
ABSTENTION : 0
VOTES POUR : 788

70,35 % des voix sont favorables à l'application du système de Ligue donc à partir de la saison 2020/2021, on mettra en place le règlement de la ligue concernant la procédure de reports

➢ VOTE CONCERNANT L'ENSEMBLE DES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES PRESENTEÉS CI-DESSUS

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTES POUR : 1190

Les modifications règlementaires sont validées.

COMPETITIONS DE FOOT A 11 JEUNES ET FEMININES (si on en a prochainement à gérer)

Selon accord du CD lors de sa réunion du 1er Octobre 2019, nous vous proposons d'appliquer également les 2 points suivants dans les compétitions de Foot à 11 Jeunes et Féminines (si on en a prochainement à gérer) :

- **L'exclusion temporaire (carton blanc) et**
- **La limitation à 4 joueurs (Article 16 - Point 2 des Règlements Séniors) en équipe inférieure**

En effet, il nous a semblé important d'uniformiser, au sein du district, les règlements dans l'ensemble des catégories de Foot à 11 (séniors et jeunes y compris les féminines).

➢ **VOTE CONCERNANT L'APPLICATION DU CARTON BLANC ET DE LA LIMITATION A 4 JOUEURS (l'article 16 – Point 2 des Règlements Seniors)**

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTES POUR : 1190

Daniel Rolet, Président du district : Dans la même lignée, dans le règlement intérieur, on avait dans les comptes des clubs la formule « mise hors compétitions est considéré forfait général ». Nous l'avons modifié dans les autres textes mais il faut également le modifier dans notre règlement intérieur parce que « mise hors compétitions » et « forfait général » ce sont deux formules qui s'opposent, qui sont différentes.

Je vous demande que l'on puisse supprimer « mise hors compétition » et plutôt « considéré forfait général ».

➢ **VOTE CONCERNANT LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTES POUR : 1190

➢ **Présentation des nouvelles dispositions du label, présentées par Daniel Maillard, membre du comité de direction.**

Bonsoir,

Je vais vous parler du label, je vais faire un raccourci.
Il existe le label de la section jeune de chaque club :

- Espoir
- Excellence
- Elite

Il existe le label de la section féminine composé de trois catégories :

- Bronze
- Argent
- Or

Et il y a un nouveau label qui vient d'arriver, il s'agit du label du Futsal.

Je pense qu'on va rapidement faire parvenir l'information dans les clubs.

Moi aujourd'hui, mes propos ne sont pas de parler « résultats », mais je vais vous parler « accompagnement des clubs » à savoir que je suis là pour passer un message. C'est-à-dire que ce n'est pas parce que vous n'êtes pas un grand club, un grand club en nombre d'équipes, en nombre de licenciés, ce n'est pas parce que vous n'avez pas de féminines dans votre club, ce n'est pas parce que vous ne vous sentez pas capable d'obtenir rapidement une reconnaissance de type « label » que vous n'êtes pas capable d'entrer dans la démarche.
Le but c'est de vous inciter à entrer dans la démarche de l'autodiagnostic.
Vous avez sur FootClubs, dans la partie projet club, un outil actuellement inaccessible, j'anticipe les questions.
Cet outil, il faut le considérer comme quelque chose qui vous permet de faire la photo de votre club, comme un outil qui vous aidera à vous structurer, c'est-à-dire que lorsque vous aurez fait l'autodiagnostic, on entre dans la démarche et ça va vous permettre de vous positionner dans quatre grands domaines.
Je ne vais pas les détailler ce soir, je vous les nomme, il s'agit de l'associatif, du sportif, l'éducatif et l'encadrement et la formation.

En fonction des réponses apportées, vous avez ce que l'on appelle un radar, vous avez une position qui vous dit dans quel domaine vous êtes bons ou moins bons et vous pouvez commencer à regarder ce que vous êtes capables de mettre en place pour faire progresser votre club.

Cette démarche n'est évidemment pas la démarche d'un président ou d'une seule personne dans le club pour qu'un autodiagnostic fonctionne bien, il faut qu'il y ait un maximum de monde dans le club qui se sente engagé dans cette dynamique et vous verrez que c'est relativement facile et ça vous permet facilement de voir ou vous en êtes.

A partir du moment où l'autodiagnostic est fait, les techniciens ont tout de suite les résultats, ils savent que votre club est entré dans la démarche. Le dialogue peut donc s'instaurer, soit de la part des techniciens qui peuvent appeler le club, soit du club qui peut solliciter les techniciens ou les personnes que vous verrez à la fin.

Après avoir réalisé l'autodiagnostic, la première chose qui va vous être demandé c'est l'organigramme de votre club. L'organigramme c'est très simple, cela permet de savoir quelles personnes vous avez à la tête du club capable de s'engager et de savoir quelles personnes vous avez au niveau de l'encadrement capable de suivre cette démarche.

Ensuite viendra le rendez vous de cadrage, la visite de suivi et la visite d'évaluation, ce sont les grandes étapes qui vont se passer entre les personnes de la commission et les personnes de votre club.
Au début, le cadrage c'est simplement discuter du ou des points que vous voulez améliorer, voir comment vous pouvez progresser, on va regarder avec vous comment vous aider à progresser.

La réunion de suivi, c'est pour voir au cours de la saison si vous êtes dans la dynamique que vous vous êtes donnée et si vous êtes capables de suivre ce que vous avez essayé de faire.

Et puis à la fin il y aura l'étape ou l'on pourra attester ou pas.

Je voudrais vous convaincre que cet outil n'est pas uniquement destiné aux clubs pouvant être labélisés, c'est ce que je voulais que vous reteniez ce soir. C'est sûr que quand on a un club avec une certaine structure, on vise quelque chose, c'est évident, mais quand on est un club de niveau plus basique, on peut quand-même progresser à travers l'utilisation de cet autodiagnostic.

Vous convaincre que le fait de ne pas posséder d'équipe féminine, parce que le fait de ne pas posséder d'équipe féminine a été un frein pour obtenir un label, c'est vrai, lorsqu'il n'y a pas de filles dans un club, le label n'est plus possible.

Par contre, le label n'est pas une finalité, il y a d'autres choses plus importantes dans la démarche.

Obtenir la situation de votre club dans les quatre domaines, c'est toujours intéressant, pour voir comment vous vous situé et puis que vos équipes techniques soient informées de votre entrée dans la démarche. Ça c'est important.
C'est-à-dire que ce n'est pas une seule personne dans le club, ce n'est pas le président ou une seule personne qui décide, le plus difficile, je le sais par expérience c'est de pénétrer son club et de faire accepter ça à tout le monde. Il faut que tout le monde se rende compte de l'intérêt et quand on en est convaincu, on se rend compte que c'est facile.
Etienne Thomas et Bertrand Broglin sont cités pour faire cette fonction là au sein du district mais les 5 techniciens sont impliqués dans la démarche et capables de vous aider.
La commission labellisation est composée de plusieurs membres qui sont tous formés et qui peuvent vous apporter des conseils, il y a donc matière à entrer en dialogue et il y a matière à vous sentir impliqués par cette démarche.

S'il y a des questions je peux vous en dire plus mais je pense que ce soir c'était surtout une sensibilisation.

Merci à vous.

Daniel Rolet, Président du district :
Je voulais juste ajouter une petite chose, le crédit agricole est entré dans la fonction label par des dotations qui vous venir en plus des dotations de la FFF puisque le mozaïc foot va être arrêté au profit du label et de plus, le crédit agricole va récompenser un club par district qui n'aura pas eu le label mais qui aura été méritant.
C'est donc quand-même intéressant et les dotations sont magnifiques.

Nous allons conclure en donnant la parole à nos invités.

➢ **Madame Lombard, adjointe au maire de Valdahon**

Bonsoir,

Je tiens à vous remercier de votre invitation et je dois excuser monsieur Limat, Maire de Valdahon, qui est retenu par d'autres obligations, qui vous assure de toute son amitié.
Je voulais vous féliciter pour avoir conduit cette assemblée générale d'une main de maitre accompagné de votre bureau et je souhaitais tous vous féliciter car c'est une assemblée générale où beaucoup de personnes sont présentes. Ce sont des heures de bénévolat que vous donnez pour le sport, pour les jeunes et je vous félicite pour ça, on préfère voir les jeunes jouer au foot plutôt que faire d'autres choses qui sont moins bien.
Un grand bravo à tous pour votre mobilisation ce soir et pour le temps que vous donnez pour votre sport et pour les jeunes.
Je ne pourrai pas rester encore très longtemps parce que j'ai une autre réunion qui est en cours actuellement alors je vous souhaite une bonne fin de soirée.

Daniel Rolet, Président du district :
Madame Lombard, pour votre participation, je vous remets un petit présent de la part du district.

Je vais vous donner le résultat du match de notre club professionnel, le FC Sochaux, qui est de zéro à zéro, je pense que vous êtes tous au courant mais je vous le dit quand-même et je crois que l'on peut applaudir les bons résultats du FC Sochaux.

➢ **Daniel Fonteniaud, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté.**

C'est effectivement une bonne nouvelle de voir le FC Sochaux repartir de l'avant avec on l'espère une situation financière plus saine et plus durable et puis avec résultats sportifs donc on est tous bien sûr derrière le FC Sochaux comme on est également sur le territoire de la Ligue derrière nos deux autres clubs professionnels, que ce soit Dijon en ligue 1qui est beaucoup plus en difficultés ou l'AJ Auxerre ligue 2 dans le même groupe bien sûr que le FC Sochaux.

Je voulais vous dire d'abord que je suis très heureux d'avoir participé à votre assemblée générale au côté de Daniel aujourd'hui. C'est la deuxième assemblée générale du district Doubs Territoire de Belfort à laquelle j'assiste sur trois, j'ai juste raté celle de l'année dernière, je n'étais pas disponible mais c'est Jean-Marie Coppi, secrétaire général de la ligue qui m'avait suppléé à cette occasion. Très heureux parce que comme l'a dit madame l'adjointe de Valdahon vous êtes très nombreux à cette assemblée et vous avez participé

activement, on peut s'en réjouir. C'est un lieu d'échange les assemblées générales et de vote, c'est toujours un exercice démocratique important dans la vie d'une structure, je crois que l'on ne peut que vous en remercier et vous féliciter. Je voulais aussi vous remercier pour tout le travail que vous accomplissez dans vos clubs, Madame Lombard a parlé de bénévolat, je crois que vous en êtes la meilleure preuve, le bénévolat est encore très fort je pense dans la vie associative et dans la vie du football et on ne peut que s'en réjouir.
C'est grâce à ce bénévolat en particulier, c'est grâce à vous tous et vous toutes que nos clubs peuvent vivre, peuvent faire avancer le football, peuvent faire jouer au football tous nos gamins, nos gamines, tous les moins jeunes, les seniors, qu'ils soient masculins ou féminins bien évidemment, c'est grâce à ce travail que vous faites au quotidien, grâce à ce bénévolat que vous faites dans vos clubs que ça peut fonctionner.
Je le dit toujours, la vie du football elle est dans les clubs, elle est chez vous, c'est grâce à vous que le football peut fonctionner sur le territoire et en particulier dans le Doubs Territoire de Belfort et je vous en félicite très sincèrement et je vous en remercie.

Je ne voudrais pas être trop long parce que l'assemblée est longue mais j'aurais voulu quand-même vous dire quelques mots sur les actions, d'abord, il a été évoqué largement le football féminin, je crois que même si les résultats de l'équipe de France à la coupe du monde n'ont peut-être pas été ceux que l'on attendait, la capacité de la France à organiser un grand événement comme celui-là a été démontrée encore une fois et je crois qu'il y a eu un véritable engouement. On n'a jamais rempli les stades de cette manière-là pour une coupe du monde féminines, c'est une grande première et la France y a participé et puis à la télévision, je crois que c'est cet engouement qui va continuer, qui est lancé, on en parlait avec Daniel, je crois que le foot féminin est vraiment sur des rails depuis des années on progresse en pourcentage. Je peux vous dire qu'à la date de vendredi dernier, on a passé les 10 % de licenciés féminines sur le territoire de la ligue, c'est un chiffre que nous n'avons jamais atteint, nous étions à 8% il y a un an. Nous avons donc passé la barre des 10 %, cela fait donc plus de 10000 licenciées sur les 100000 licenciées de la ligue. On ne peut que s'en réjouir et c'est aussi parce que dans vos clubs vous travaillez bien évidemment, vous structurez le football féminin, vous accueillez beaucoup de petites pour jouer en mixité ou même quelques fois pour des équipes homogènes de filles, on le voit de plus en plus même pour les petites catégories puis il y a évidemment toute la progression qui suit. Je crois que l'on va voir progresser encore dans les années qui viennent le foot féminin, on le voit sur les terrains mais on le voit aussi dans l'encadrement, dans les dirigeants et j'espère qu'on pourra attirer encore plus de dirigeantes dans nos structures et peut-être encore plus d'éducatrices parce que je crois que pour les petits, se faire encadrer par des mamans qui se forment pour le faire, c'est souvent la meilleure des solutions. Voilà pour le petit mot sur le football féminin.

On a parlé d'aide, alors c'est dommage, Monsieur le maire de Vercel est parti, mais on a aussi des aides pour le football amateur et pour les clubs. L'an dernier elles ont été considérables grâce à la coupe du Monde, il y avait eut, il y a 3 ans, la même chose avec l'Euro, en 2016.
Il y a bien sûr les aides du FAFA, cela a été évoqué pour votre district, plus d'un million d'euros distribué sur le territoire de la Ligue à travers les équipements et les infrastructures, à travers les emplois, les formations et à travers le transport, c'est quand-même relativement considérable. Un million d'euro sur un territoire comme la Bourgogne Franche-Comté et on est une des plus petites ligue en France donc c'est à peu près 20 millions d'euros le FAFA au niveau National chaque année et il sera sans doute encore renforcé à partir de la saison prochaine puisque vous le savez, on ne peut pas dire que c'est un excès, mais c'est un pourcentage des droits TV que paient les pros et que les pros reversent pour aider le football amateur.
Comme les droits TV en 2020/2021 ont été négociés en hausse forte, je pense que l'on aura encore plus de fonds pour aider nos clubs au niveau national mais aussi surtout sur notre territoire.

Il y a les aides des conventions d'objectifs de la LFA que Daniel a évoqué, qui a été considérablement augmenté depuis la saison dernière et le district bien évidement en a bénéficié, au même titre que la ligue et les 6 autres districts du territoire, je crois qu'il ne faut pas le négliger.

Sans vouloir relayer tous les actes, il y a eu également l'opération deux étoiles, et là c'est peut-être un petit regret, l'opération deux étoiles où chaque club avait droit à des dotations de 800, 700, 600 euros et

malheureusement, sur les clubs qui y avaient droit, je n'ai pas le chiffre définitif sur notre territoire, mais il n'y a pas plus de 80 % des clubs, c'était même plus près des 70 % pour notre territoire Bourgogne Franche-Comté qui en ont bénéficié parce que tout simplement les gens ne se sont pas inscrits ce qui est totalement dommage.
Les aides directes aux clubs, je crois que c'était dix millions d'euros distribués aux clubs.

Il y a les aides aussi au niveau de l'ETR, de l'Equipe Technique Régionale, Daniel effectivement regrettait qu'il n'y ait plus qu'un CDFA ou CTD DAP qui soit financé, c'est vrai, par contre, on a des aides permanentes sur l'équipe technique évidement.
Je voulais vous dire que nous avons renforcé l'équipe au niveau régional, ce qui a un poids financier dans les comptes de la ligue, ce qui permet de couvrir l'ensemble du territoire et d'accompagner les clubs le mieux possible et je crois que ça c'est quand-même important et que la ligue contribue largement aux côtés des districts par rapport à l'équipe technique mise en place sur l'ensemble du territoire.

Voilà quelques éléments par rapport à ça.

On a vu que la situation financière du district était plutôt saine malgré les deux années de déficit, le cabinet La comptabilité l'a dit et le commissaire aux comptes également, je crois que l'on peut s'en réjouir mais je reste convaincu et je pense que Daniel l'est avec moi que l'avenir passera par la mutualisation si on veut véritablement réduire nos charges et quand on parle de réduire nos charges c'est bien évidement moins impacter les clubs, ou ne pas les impacter plus. Ca passera par de la mutualisation entre les différents acteurs sur le territoire, tu l'a dit ce n'est pas une centralisation bien évidement, c'est une mutualisation des moyens qui permettra sans doute de dégager de nouveaux métiers pour nos structures qui seront plus dans l'accompagnement à travers les clubs et ça j'en suis totalement convaincu. Je crois que l'on a beaucoup de progrès encore à faire même si, on l'a vu à travers l'accompagnement des clubs sur le label, je crois que nous avons encore beaucoup plus à faire pour accompagner les clubs à la fois dans le domaine juridique, à la fois dans le domaine de la communication, d'un certain nombre de points qui sont notamment nécessaires.

Harmonisation ; j'avais noté quelques mots qui m'ont paru importants pendant la soirée. Ça a été évoqué, je crois que c'est important d'harmoniser un certain nombre de choses, je crois qu'il y a deux choses, c'est l'harmonisation d'un certain nombre de choses entre la ligue et l'ensemble des districts, c'est là-dessus qu'on a commencé à travailler et c'est quand-même les espaces de liberté des structures, on les demande à la ligue par rapport à la fédération et les districts les ont par rapport à la ligue. On vient de voter deux textes en ligue qui ouvrent de nouveaux espaces de liberté pour les districts et vous venez de vous engouffrer dans des espaces sur le fait de limiter à quatre la participation des joueurs.
Je crois que les deux sont importants, je prône cela depuis un petit moment sur le territoire, il y a des poules qui doivent être traitées de la même manière quelque soit le lieu géographique, c'est vrai pour la Régionale 1, tous les règlements de Régionale 1, toutes les obligations de Régionale 1 sont gérées par la fédération et identiques pour toutes les ligues, ça veut dire que les règles pour accéder au niveau national sont les mêmes qu'on évolue en Occitanie en R1 ou qu'on évolue en Bourgogne Franche-Comté en R1.
Cela me parait normal.
Et moi je souhaiterais à l'avenir qu'on arrive sur notre territoire de Bourgogne Franche-Comté, à harmonier la D1.
C'est-à-dire que les clubs qui arrivent en ligue, ils ne sont pas partis avec les mêmes bases avec les mêmes règlements et pour lesquels, il a été évoqué l'aspect des éducateurs, ça pose un certains nombres de soucis, de mise en conformité.

Je pense que pour une équité d'accession en R3, il va falloir qu'on arrive à un moment donné et s'il y a un seul élément d'harmonisation qui me parait fondamental, c'est d'harmoniser tout ce qui se passe au niveau de la D1 sur l'ensemble du territoire. Ce qui me parait tout à fait logique et cohérent par rapport à la pyramide du football, c'est ce que fait la fédération avec la Régionale 1 et j'espère qu'on arrivera avec les 7

districts, à se mettre d'accord sur une harmonisation, et avec les clubs bien évidemment puisque c'est vous qui les voterez.

Deux derniers points sur lesquels je voulais mettre l'accent, les incivilités, ça a été longuement évoqué, je me réjouis qu'il y ait eu des actions de menées sur le district à travers des protocoles de matchs qui ont été mis en place dans le courant de la saison dernière.
Il faut que l'on continue à travailler avec vous, il faut que l'on continue à travailler avec tous les acteurs, que ce soit les arbitres bien évidement, que ce soit les éducateurs, que ce soit les clubs, les dirigeants, et que ce soit aussi les acteurs autour de nous, les institutionnels, ceux qui peuvent nous accompagner, on doit faire en sorte que ça se passe mieux sur les terrains. On a baissé l'année dernière en incidents graves, je parle du territoire de la ligue, je n'ai malheureusement pas les chiffres de l'ensemble du territoire avec les districts mais sur le territoire de la ligue, j'ai les chiffres en tête.
On avait vécu une année 2017/2018 catastrophique, on était passé à 1,91 % d'incidents, ce n'est pas beaucoup, on est d'accord mais lorsque l'on est en moyenne régulièrement à 1,2 ou 1,3 % maximum, quand on passe à 1,91 c'est qu'il y a un problème.
On est retombé la saison dernière à 1,20 donc on est revenu dans des normes plus acceptables mais il y a toujours trop d'incidents et on a surtout un début de saison catastrophique à tous les niveaux, deux matchs de coupe de France arrêtés, trois matchs de Gambardella arrêtés, un match de futsal arrêté la semaine dernière, on a jamais connu ça, je n'ai jamais vécu ça.
On a beaucoup d'incidents sur les matchs, je vois les dossiers futsal, des incidents sur 4 matchs sur 5 en régionale 1. Des incidents sur les matchs avec des dossiers en instruction qui se multiplient et je crois qu'il faut qu'on arrive à trouver des vraies solutions parce que ce n'est pas normal, le sport c'est du plaisir, vous êtes la parce que vous aimez le football comme moi, comme nous et parce que l'on aime le football pour le plaisir qu'on a pour certains à y jouer, ou a y avoir joué, à le regarder, à l'accompagner, à l'encadrer et ce que l'on aime c'est que ça se passe dans les meilleures conditions possibles. Je pense que les protocoles sont importants, on a mis en place depuis cette saison un protocole de fin de match, je crois qu'il y a beaucoup trop d'incident en fin de match, on est le seul sport collectif dans lequel il y a beaucoup d'incidents en fin de match. Tous les autres sports, dès que le coup de sifflet final est donné, que ce soit le basket, le hand, le volley, le rugby, dès que le coup de sifflet final est donné, le protocole de fin de match se met en place, on se serre la main et il n'y a aucun incident en fin de match. Nous on en a tous les dimanches.
Donc, arrivons à faire ce protocole et quand le coup de sifflet final est donné, on passe à autre chose, on passe à la convivialité, il faut que l'on arrive à trouver tous ensemble des solutions, je ne les ai pas les solutions, si je les avais ça se saurait bien évidement mais je crois que c'est en se retroussant les manches tous ensemble qu'on va essayer d'y arriver.
Il y a je pense un phénomène de société, les gens sont nerveux, les gens s'énervent, les gens s'agacent. Il commence à y arriver des incidents, qui me désolent, sur des matchs de R2 ou R3 féminines, il y a un arbitre qui a été insulté, sur un match féminin et même pas un match de R1, ce n'est pas acceptable.
C'est-à-dire que l'on a un vrai problème de fond et je souhaite qu'on y travaille du mieux possible parce que l'on a tous besoin que ça se passe dans les meilleures conditions possibles, que ça redevienne ou que ça reste notre plaisir, le plaisir de tous les acteurs et que ça puisse se passer le mieux possible.

Je voulais vous mettre un peu en garde, il a été évoqué la problématique du foot sauvage et des non licenciés. Je voudrais vous mettre en garde sur le nombre de jeunes qui pratiquent sur des plateaux ou même quelques fois sur des matchs, sans licence. La saison dernière on a connu des cas de figure, découvert en fin de saison un peu par accident, il faut bien le dire, il y a eu des sanctions prises contre des gens qui ont fait ces fraudes, des clubs qui ont pratiquement joué la saison entière sans licences pour deux ou trois équipes de jeunes. Alors, ça s'appelle de la fraude à la base, mais là où je veux vous mettre en garde, je ne veux pas rappeler un souvenir désastreux à Jean-Pierre bien évidemment, mais supposons que quand il y a eu un accident, son gamin n'avait pas été licencié, vous imaginez déjà dans la situation dans laquelle il s'est trouvé à l'US Sochaux, imaginez un instant que le gamin n'aie pas été licencié.
Vous êtes présidents de club, rendez-vous compte de la responsabilité que vous avez, licenciez vos gamins, c'est indispensable. C'est non seulement obligatoire règlementairement mais c'est indispensable car qui dit

pas de licence, dit pas d'assurance et on se retournera contre vous, pas nous mais les parents, c'est une évidence alors licenciez vos gamins.
Faisons la chasse et faisons un suivi de cela car c'est important, c'est fondamental, il y a trop de risques au-delà des aspects règlementaires.

Et puis j'avais un petit point positif pour terminer, je voulais à nouveau vous remercier, vous dire que l'on est tout à fait conscient des difficultés des clubs bien évidemment, du travail que vous réalisez dans ces clubs, je crois que l'on a aussi un rôle de faire en sorte que les bons élèves soient récompensés, je crois que l'on s'attache tous, dans la notion de comportement, à bien évidement sanctionner les mauvais élèves mais il y a aussi tout ce qui est récompense pour les bons élèves et ça c'est important. Ceux qui se comportent bien et heureusement c'est la très très grande majorité bien évidement sur le terrain dans vos clubs. Tous ceux-là il faut qu'on les accompagne et qu'on les récompense et que l'on récompense aussi les bénévoles.
On continuera à vous accompagner, on continuera à vous récompenser et on continuera à travailler le mieux possible et plus intelligemment possible entre la ligue et les districts parce qu'il faut que l'on travaille bien évidement dans une politique de territoire avec des spécificités par rapport à chacun des territoire de la ligue et il faut que l'on travaille la main dans la main entre les ligues, les districts et bien évidement la fédération parce qu'il n'y a pas d'autre solution pour faire avancer notre sport, ce magnifique sport qui est le football et qu'on aime tous.

Merci encore à toutes et à tous, je vous souhaite une très bonne soirée.

Daniel Rolet, Président du district :
Je te remercie Daniel.
Je vais clôturer l'assemblée générale ordinaire et vous inviter à approcher du buffet préparé conjointement entre le club de Valdahon Vercel et Super U Valdahon.

BONNE FIN DE SOIREE A TOUS

Le Président,	**Le Directeur Administratif,**	**Le Secrétaire Général,**
Daniel Rolet	**Jérôme Pobelle**	**Jean-Jacques Aubry**